

F E D E C H O S E S

Pour le fédéralisme



Fédéchoses - *F132*

Pour la paix, la justice

Une Europe unie



et la démocratie mondiale



dans un monde uni

2006 - 33^{ème} année - 2^{ème} trimestre

N° 132

Editorial

Un an après le 29 mai 2005, nous consacrons ce numéro aux causes et aux conséquences des non français et hollandais au Traité constitutionnel européen (TCE). Ces deux refus ont plongé l'Union européenne dans une terrible période de stagnation.

On lira dans ces pages, des analyses et des argumentaires : trois datant de la campagne référendaire française et trois autres postérieurs.

D'abord une «lettre ouverte aux partisans du non» de Christian CHAUTEMPS ; membre des *Jeunes du Mouvement fédéraliste européen* à Lyon et auteur de nombreux articles dans *Fédéchoses* au début des années 1970, mais éloigné de notre équipe depuis lors. Trois décennies plus tard, les arguments de sa campagne pour un «oui critique» en faveur du TCE sont tellement proches de nos thèses que cela en est saisissant. Ensuite, une interview à *Libération* de Toni NEGRI, figure altermondialiste et ancien militant fédéraliste.

Ces deux documents montrent que des militants, formés et armés d'une solide culture politique, «la culture de la paix» dont parlait Mario ALBERTINI, restent fidèles à nos valeurs et rejoignent nos rangs dans les combats fondamentaux. Enfin, un commentaire (récent) de Michel MORIN sur le livre de Philippe VAL, *Le référendum des lâches*.

Les prises de position postérieures aux résultats référendaires sont une interview de Tzetan TODOROV, deux commentaires, d'Immanuel WALLERSTEIN (ancien Président des *Young World Federalists* américains dans l'après-guerre), de Monica FRASCONI (co-présidente du groupe *Verts-ALE* au Parlement européen, longtemps militante fédéraliste) ; pour finir, le « carton rouge à Laurent Fabius » de Fabien CASENAVE (vice-président des *Jeunes Européens - France*) illustre la qualité de la formation et de l'engagement fédéraliste de la nouvelle génération des militants et des responsables des *JE-France*. Diverses autres analyses clôturent ce dossier.

L'autre sujet de cet **éditorial**, c'est l'importance de la participation de Giorgio NAPOLITANO, Président de la République italienne, à la commémoration organisée par le *MFE* italien à Ventotene, vingt ans après la mort d'Altiero SPINELLI (photo). Un tel hommage rendu à SPINELLI par le Chef d'Etat italien (et dans un lieu aussi symbolique) honore les racines profondes de notre engagement : l'*antifascisme de la Résistance*, le refus du totalitarisme, de la guerre et de la division politique du genre humain... Un tel hommage, d'un homme d'Etat de premier plan, est réconfortant et engageant pour des militants fédéralistes plongés dans un long combat qui ne s'arrêtera qu'avec la création et la consolidation de la Fédération mondiale et qui ne leur ouvre aucune perspective de gratifications personnelles qu'ils n'attendent d'ailleurs pas.

Fédéchoses



Guido MONTANI, Président du *Movimento federalista europeo* et Giorgio NAPOLITANO, le 21 mai à Ventotene

Jo LEINEN - Président de la Commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen

Relance d'un projet d'Assemblée parlementaire aux Nations unies

PRESSE FÉDÉRALISTE - Maison de l'Europe / Pôle européen - 18, Avenue Félix Faure - 69007 LYON

Fédéchoses - Pour le fédéralisme

pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

Fédéchoses, revue créée au début des années 70, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste.

- Toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses*, sans pour autant que la revue ne soit l'expression d'aucune d'entre elles ;
- pour être un véhicule de débat permanent, *Fédéchoses*, ne peut non plus être inféodé à aucune d'entre elles. Cette stricte ligne d'autonomie éditoriale de la revue a été clairement acceptée depuis plus de trente ans et perdurera ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, alors évidemment avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'U.E.F., de la JEF et du WFM-MFM international. Les textes non publiés ne sont retournés que sur demande ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier à sa guise les positions publiques (communiqués de presse, motions ou résolutions des organes statutaires) des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Fédéchoses, est fidèle au mot d'ordre de l'U.E.F. lors de son Congrès de Montreux de 1947 « Unir l'Europe pour unir le monde » et en cela au fédéralisme de la Résistance et est opposé à toute participation électorale des fédéralistes en tant que tels à des élections politiques quelle qu'elles soient.

FEDECHOSSES Pour le fédéralisme <i>Presse fédéraliste</i> 18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon Tél. / fax 04.78.72.09.70 - Email jfbb_fr@yahoo.fr <u>Directeur de la publication :</u> Jean-Luc Prevel <u>Comité de rédaction :</u> J.-F. Billion - B. Boissière - R. Calba - D. Colmont - L. Levi - M. Morin <i>Jivaro Imprimerie</i> 9-13 rue d'Alsace - 69100 Villeurbanne Commission paritaire 1005 G 86235	ABONNEMENT Nom Prénom Adresse Normal € 10 Militant € 20 Soutien € 100 Chèque à l'ordre de PRESSE FEDERALISTE 18 Avenue Félix Faure - 69007 Lyon C.C.P. 2490 82 P LYON
--	---

SOMMAIRE	
EDITORIAL - Jean-Francis BILLION - Michel MORIN et Jean-Luc PREVEL	P. 1
Intergroupe fédéraliste du Parlement européen - Bruno BOISSIERE	
Hommage à Altiero SPINELLI	P. 3
Lettre ouverte aux patsitans du NON - Christian CHAUTEMPS	P. 4
« OUI pour faire disparaître cette merde d'Etat-nation » - Toni NEGRI (<i>Interview de Libération</i>)	P. 5
« Le Référendum des lâches » de Philippe VAL - Michel MORIN	P. 6
Ambiguïté du « NON » français à la Constitution européenne - Immanuel WALLERSTEIN	P. 8
Et maintenant, juin 2005, que faire ? - Monica FRASSONI	P. 10
Interview de Tzétan TODOROV - Ernesto GALLO	P. 11
Carton rouge à M. Laurent FABIUS. Un an après il ne nous propose rien de mieux - Fabien CAZENAVE	P. 12
L'Europe élargie ; quels enjeux ? - Alain MALEGARIE	P. 14
Faut-il réformer les statuts de la BCE ? Et si oui, quelles réformes ? - Aric WIZEMBERG	P. 18
Où en est l'intégration européenne ? - Jean-Pierre GOUZY	P. 19
A la recherche de l'identité européenne. Qui sommes nous ? - Giampiero BORDINO	P. 23
Pour une citoyenneté européenne fondée sur le résidence - Florent BANFI	P. 25
Relance d'un projet d'Assemblée parlementaire aux Nations unies - Jo LEINEN	P. 26
Fédéralisme et mondialisation - Lucio LEVI	P. 27
Documents fédéralistes et fiches de lecture.	
Guy VERHOFSTADT, <i>Les Etats-Unis d'Europe</i>, éditions Luc Pire, Bruxelles, 2006 - Florina-Laura NECULAI	P. 28
Les traductions de ce numéro ont été réalisées par Joseph MONTCHAMP (Lyon) : I. Wallerstein (Angl.) ; M. Frassoni (It.) ; T. Todorov / E. Gallo (It.) ; Jo Leinen (Angl) et Florina-Laura Neculai (Angl.) ; Jean-Luc PREVEL (Lyon) G. Bordino (It.)	

Compte-rendu de la réunion de L'Intergroupe fédéraliste au Parlement européen du 17 mai 2006



L'Intergroupe fédéraliste au Parlement européen, s'est réuni à Strasbourg le 17 mai, dans les locaux du Parlement européen.

11 Parlementaires européens ont participé à cette dernière réunion :

Maria BERGER (PSE, A), Charlotte CEDERSCHIÖLD (PPE-DE, S), Jean-Luc DEHAENE (PPE-DE, B), Proinsias DE ROSSA (PSE, IRL), Andrew DUFF (ALDE, UK), Carlo FATUZZO (PPE-DE, I), Alojz PETERLE (PPE-DE, SLO), Toomas SAVI (ALDE, EE), Patrizia TOIA (ALDE, I), Helga TRÜPEL (Verts/ALE, D), ainsi qu'un observateur au sein du PE de l'un des pays actuellement candidats, Georgi BLIZNASHKI (PSE, BG).

Notons que cette fois, aucun membre français de l'Intergroupe n'était présent (Ndt).

Parlant au nom de la Présidence autrichienne du Conseil de l'Union européenne, Elisabeth TICHY-FISSELBERGER, *Deputy Director General* au Ministère autrichien des affaires étrangères, a eu un échange de vue avec les membres de l'Intergroupe sur le prochain Conseil européen.

Avant ce débat, divers membres ont donné leur opinion sur le récent Forum parlementaire (entre le Parlement européen et les parlements des Etats membres, *ndt*) ; il a été convenu que le Forum était globalement un succès dans la mesure où il avait montré un désir profond de nouvelles discussions et que son organisation avait été plus proche d'une réunion de la Convention que d'une séance du COSAC. Le point le plus négatif a été l'insuffisante couverture de presse.

En ce qui concerne le Conseil européen de juin, l'Intergroupe a conclu son dialogue avec la représentante de la Présidence autrichienne par les recommandations suivantes :

- la période de réflexion devrait être étendue, des éléments d'analyse politique devraient être inclus dans la réflexion pour permettre de l'affiner, les questions clefs et les problèmes des citoyens devraient être débattus, tels que la mondialisation et la sécurité (y compris la

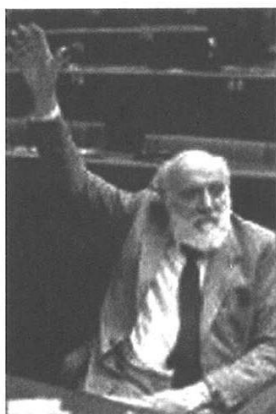
sécurité climatique et intérieure) ;

- chiffrer le coût de n'avoir pas ratifié la Constitution pourrait être un exercice important pour l'opinion publique ;
- un modèle plus substantiel devrait être mis en place pour la période de réflexion ;
- un rendez-vous devrait être organisé ; chacun devrait s'engager à ce que la période de réflexion soit achevée à l'automne 2007 par une décision claire ; le Conseil européen devrait confirmer qu'il croit toujours dans le projet de Traité constitutionnel ;
- dans la mesure où le traité actuellement en vigueur (Nice, *ndt*) est un traquenard pour une intégration ultérieure et où le texte constitutionnel actuel ne peut entrer en vigueur, ce dernier devrait être amélioré de même que son argumentation ; des scénarios devraient être demandés à la Présidence finlandaise du Conseil.

L'Intergroupe invitera la plus haute autorité de la prochaine Présidence finlandaise du Conseil européen pour un échange de vues, et ce dès sa réunion du mois de juin

Bruno BOISSIERE

**Secrétaire de l'Intergroupe fédéraliste au sein du Parlement européen
Membre du Bureau de l'UEF France**



Altiero Spinelli, en 1984, au PE

HOMMAGE A ALTIERO SPINELLI

A l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort, le *Movimento Federalista Europeo* italien a organisé une importante manifestation de commémoration sur l'île de Ventotene où Altiero Spinelli avait été relégué par le régime fasciste à l'issue de sa peine de 10 années de prison pour activités antifascistes.

C'est à Ventotene que SPINELLI, avec Ernesto ROSSI, autre antifasciste confiné sur l'île, écrira le *Manifeste de Ventotene* en 1941 ; ce texte sera publié à Rome dans la clandestinité en 1944.

Une autre commémoration a été organisée par la *Maison de l'Europe de Paris*.

FEDECHOSSES publiera nombre des interventions prononcées à ces occasions lors d'un prochain numéro dont la forme reste à définir.

LETTRE OUVERTE AUX PARTISANS DU « NON »

Cher(e)s ami(e)s,

je m'interroge depuis plusieurs semaines sur ce qui peut nous séparer sur la question du référendum au projet de Constitution européenne alors que nous partageons fondamentalement les mêmes convictions et idéaux d'un monde plus équitable où l'homme ne serait plus un loup pour l'homme.

Un article paru dans *Politis* de cette semaine¹ sous la plume de Bernard Langlois dans son bloc-notes hebdomadaire me permettra d'illustrer le début de réponse que j'apporte à mes interrogations. Bernard Langlois cite un extrait d'un article du sociologue Edgar Morin paru dans *Le Monde* du 11 mai dernier. Edgar Morin écrit ceci : « C'est un vice de pensée que de se concentrer exclusivement sur un texte. Le sens de tout texte ne s'éclaire que dans la considération de son contexte, et ici seul le contexte permet de déterminer le choix ». Ce contexte conduit Edgar Morin à la nécessité de voter **oui**. Pour Bernard Langlois c'est l'inverse ! (cf. copie de cet article qui était jointe au courrier de Christian Chautemps à ses interlocuteurs).

Alors me direz-vous le problème reste entier ?

Pas tout à fait si l'on considère, sans parler comme Edgar Morin de « vice de pensée », que Bernard Langlois me semble tout de même « pêcher » par une vision étroite et bien partielle du contexte dans lequel ce projet de Constitution a été élaboré ! Pour Bernard Langlois en effet ce contexte est celui de « l'état d'un monde livré à la domination du marché mondialisé... ». C'est là une des facettes de ce contexte qui en contient bien d'autres : le contexte politique du moment, le contexte des rapports de force internationaux et mondiaux, le contexte historique depuis 1989 après la chute du mur de Berlin...

Le contexte politique dans lequel s'est élaboré ce projet de constitution

Comme l'avait déclaré en son temps le Général de Gaulle, « il ne sert à rien de sauter sur sa chaise en criant : l'Europe, l'Europe. La politique se fait avec des réalités ». La réalité des rapports de force politiques du moment ne pouvait que donner un texte de compromis entre les différentes composantes de la société européenne. Ce projet a tout de même réussi à mettre autour d'une table 25 pays aux réalités intérieures différentes et aux opinions sur l'Europe pas toujours proches de celles de ses fondateurs. C'est la première fois dans l'histoire européenne qu'un projet constitutionnel commun est mis en chantier. Selon Miguel Angel Martinez, député européen espagnol qu'on ne peut soupçonner d'être un « valet du capitalisme », l'Europe a profité d'un contexte favorable pour que ce projet se

réalise du fait du déclenchement de la guerre en Irak. Les pays pro-américains ont dû faire taire leur hostilité à l'idée d'une Constitution européenne ayant besoin de l'Europe pour assurer leur développement économique. Un « non » français ferait ressurgir ces positions atlantistes. A ce propos les partisans du « non » doivent comprendre que le « non » français ne sera certainement pas interprété dans le sens qu'ils espèrent. Plutôt qu'un « réveil des peuples » espéré par Bernard Langlois ce « non » risque d'entraîner une « contagion » du retour au nationalisme, confortera ceux qui ne veulent qu'établir une zone de libre-échange, découragera ceux qui ont eu le sentiment d'avoir fait beaucoup de concessions à la France au cours des négociations. Il faudra alors attendre de nombreuses années avant qu'un autre contexte plus favorable aux espérances des partisans « respectables » du non se présente. Or je considère, pour ma part, que le temps ne joue pas en faveur de l'Europe et de la chance de voir un jour l'Europe former une entité politique nécessaire à l'équilibre mondial.

Par ailleurs ce « non » fait fi des âpres négociations reconnues par les journalistes eux-mêmes de *Politis* : quel pays aura intérêt à renégocier ?

Enfin, pour terminer sur cet aspect des choses, défendre un compromis est plus difficile que d'adopter des positions radicales. Du compromis à la compromission, « où s'arrête le curseur ? », comme l'écrit encore Bernard Langlois. Cependant les leçons de l'Histoire devraient nous rendre plus prudents sur la radicalité. Pour ma part je considère que les parties I et II du projet Constitutionnel font contrepoids à la partie III jugée ultra-libérale. Cette partie III fait l'objet d'une diabolisation dans laquelle beaucoup se laissent prendre par leurs passions. On souligne les articles favorisant « la concurrence libre et non faussée » sans voir les articles dérogatoires comme l'article III 167 qui prévoit des aides notamment destinées « à favoriser le développement économique de régions dans lesquelles le niveau de vie est anormalement bas ou dans lesquels sévit un grave sous-emploi », ou encore les régions telles que (cf. article III 424) « la Guadeloupe, ... les Açores, ... » dont « la situation économique et sociale structurelle » les défavorise très nettement. Il y a là un souci de rétablir l'égalité des chances, principe d'aide au développement dont de nombreux pays ont déjà bénéficié ; ainsi l'Espagne a connu une élévation générale de son niveau de vie ces vingt dernières années très importante. Voilà une réalité souvent passée sous silence !

Le contexte historique

Nous vivons dans un contexte historique d'après...89 ! 1989 ! Deux cents ans après 1789 ! La chute du mur de Berlin en novembre 1989 aurait dû être l'occasion d'un débat de fond sur l'échec du communisme, au sein de la gauche. Le débat sur la Constitution européenne souffre aujourd'hui de l'absence d'un véritable *aggiornamento* sur la meilleure ou moins mauvaise-manière de se battre pour des rapports humains plus respectueux les uns des autres. Cela aurait peut-être permis de lever bien des ambiguïtés, de se libérer de bien des non-dits et de faire le deuil définitif de certains rêves dont la mise en

¹ « Le Bloc notes de Bernard Langlois », *Politis*, Paris, jeudi 19 mai 2005.

pratique se transforme en cauchemar.

Il est vrai que c'est sans doute plus particulièrement difficile pour nous français héritier de la Révolution de 1989 ! C'est peut-être pourquoi la levée de certains tabous ne pouvait pas venir de France mais qu'il faut cependant accepter d'écouter ce que disent d'autres -non soupçonnables de complaisance avec le système- comme Suzanne George, Vice présidente d'*Attac*, lorsqu'elle affirme qu'elle est « pour l'économie de marché » mais que cette économie « doit être régulée ». Or ce que prône Bernard Langlois dans cet article c'est un retour aux vieilles lunes de la lutte des classes et de ses vieilles méthodes dans un déni total des réalités historiques ! Il écrit, en effet, « l'esclave ne vote pas comme le Maître » « faisant ressurgir une vision simplificatrice voire puérile- des rapports humains. Les « esclaves » russes sont devenus les bourreaux et les « Maîtres » de leur propre peuple pendant plus de 70 ans ! L'histoire devrait nous apprendre qu'il y a toujours un « maître » caché dans « l'esclave » et que tout être humain a une tendance naturelle à vouloir dominer l'autre.

Nous ferions mieux de réfléchir, à gauche, sur la manière de mieux maîtriser cette tendance dominatrice qui habite en chacun de nous plutôt que de continuer à affirmer pareille bêtise ! Mener une réflexion de fond sur la notion de pouvoir permettrait déjà de mieux définir cet « autre monde dont nous ne connaissons pas les formes » !

Pour ma part je pense que l'économie de marché -en attendant mieux (comme cela se dessine d'ailleurs par des expériences concrètes comme l'exemple du développement du commerce équitable le démontre) c'est comme la démocratie : « c'est le pire des systèmes après tous les autres » (disait Churchill). Les principes libéraux inscrits dans la constitution ne sont pas immuables ni « inscrits dans le marbre » pour cinquante ans ! Ils sont le fruit des rapports de force actuels entre les différents composants de la société européenne.

L'allusion au rapport de force m'invite à préciser qu'il n'y a pas contradiction à affirmer la réalité de ces rapports régissant les relations humaines et à récuser une vision simplificatrice de ces rapports : cette vision simplificatrice est manichéiste et fait fi de la complexité de la nature des individus qui composent une société.

Cette vision manichéiste fausse le regard qu'on peut porter sur le monde et notamment sur cette constitution. Celle-ci laisse des marges de manœuvre pour contrer les excès du libéralisme. Elle permet la recherche d'autres formes de développement puisqu'elle inscrit dans ces principes la reconnaissance du bien-fondé du « développement durable » (article I3-3 - article III 119). La vie de cette constitution sera aussi ce que les électeurs en feront : si chaque peuple européen vote pour des parlementaires européens plus à gauche qu'aujourd'hui l'Europe solidaire et sociale avancera. Encore faudrait-il ne pas laisser le champ libre aux forces réactionnaires, à l'« idéologie prédatrice » des ultras-libéraux pour des choix malheureux !

Le contexte international

Je pense que nous ne sommes pas suffisamment conscients de l'impact que pourrait avoir l'adoption de cette constitution dans le monde. Elle serait perçue

comme un acte constitutif d'une véritable révolution culturelle capable en l'occurrence d'exercer sa contagion bienfaitrice sur de nombreuses parties de la planète. En effet elle ferait la démonstration au monde que des nations qui se sont entre déchirées pendant des siècles sont enfin devenues capable de s'unir, de s'élever au dessus de leurs divergences et de leurs différences culturelles. Elle démontrerait que c'est la division en nations indépendantes qui menace constamment la paix mondiale. Car, à l'image des individus, les Etats sont animés par la volonté de puissance.

Cet exemple favoriserait la marche vers l'unité africaine qui en aurait bien besoin !²

L'unité européenne aiderait aussi à l'unification des pays d'Amérique latine dont certains *leaders* cherchent à créer une coopération plus étroite entre eux face à l'arrogance des Etats-Unis. En bref ce serait un facteur de paix dans les rapports mondiaux. Reculer cette unité c'est, à mon sens, favoriser la montée des conflits d'intérêts dans un contexte de déséquilibre des économies et des niveaux de vie dans le monde.

Il y aurait beaucoup à débattre encore ! Mais je suis bien conscient que, indépendamment de ce débat, les gens seront tentés de ne juger que par rapport à leur situation personnelle. Or l'accroissement du chômage en Europe sera sans doute déterminant dans le choix de ce dimanche 29 mai 2005.

Même si tout le monde risque d'être perdant dans ce choix négatif.

Christian CHAUTEMPS

71 - Le Creusot

Militant (1965 / 1975) des Jeunes du Mouvement fédéraliste européen à Lyon

**Toni NEGRI,
figure altermondialiste,
appelle à approuver la
Constitution :**

**« Oui,
pour faire disparaître
cette merde d'Etat-nation »**

Nous reprenons ci-après l'interview de Toni NEGRI, effectué par Vittorio de FILIPPIS et Christian LOSSON pour *Libération* et publié dans ce quotidien le vendredi 13 mai 2005 Rappelons que Toni NEGRI a fait ses classes politiques et milité durant des années au *Movimento Federalista Europeo* italien

² Ce serait aussi un exemple pour le conflit israélo-palestinien.

L'Italien Toni Negri, 71 ans, est un penseur de la contestation du capitalisme et une figure de l'altermondialisme.

Il a inspiré les «désobéissants» italiens lors des manifestations du G8 de Gênes et a notamment écrit *Multitude* avec l'Américain Michael Hardt, en 2004. Il participera ce soir à un meeting pour le oui à Saint-Michel-sur-Orge (Essonne) aux côtés du socialiste Julien Dray et du Vert Daniel Cohn-Bendit.

Q. *Comment un contestataire radical tel que vous peut-il appeler à voter oui ?*

R. Parce que la Constitution est un moyen de combattre l'Empire, cette nouvelle société capitaliste mondialisée. L'Europe a la possibilité d'être un garde-fou contre la pensée unique de l'unilatéralisme économique : capitaliste, conservateur et réactionnaire. Mais l'Europe peut aussi s'ériger en contre-pouvoir contre l'unilatéralisme américain, sa domination impériale, sa croisade en Irak pour dominer le pétrole. Les Etats-Unis l'ont bien compris, qui, depuis les années 50, luttent comme des fous contre la construction européenne. Ils y voient un verrou à l'extension de leur pouvoir. De la même manière, ils s'opposent à l'émergence de la Chine ou à une alliance régionale en Amérique latine...

Q. *Les proeuropéens du non reprochent justement à la Constitution de ne pas porter un modèle assez alternatif à celui des Etats-Unis.. ?*

R. Je suis d'accord. Mais ils se trompent de rendez-vous. Ils mythifient une Constitution qui n'est qu'un passage. Elle fait du bien, et fera du bien tout de suite ! Car la vraie question c'est qui va réguler le marché mondial ? La résistance nationale n'est plus un rempart. Seule la poursuite de la construction européenne peut permettre de bâtir des alternatives globales pour ce que j'appelle les multitudes, les mouvements de résistance à l'Empire. Des changements qui délimitent un nouvel espace politique dans lequel cette merde d'Etat-nation va disparaître. La Constitution introduit une nouvelle étape vers plus de fédéralisme, même si elle n'est pas assez fédéraliste.

Q. *Comment un pourfendeur des marchés peut-il appuyer un texte qui sanctuarise le libéralisme ?*

R. Ce n'est pas la question ! On sait que l'esprit de la Constitution a un fond de sauce libérale... Et alors ? Oui, elle est bourrée de défauts, de manques, mais elle introduit de nouveaux droits via la charte des droits fondamentaux. Il faut être pragmatique. C'est quoi être de gauche aujourd'hui ? Quelle alternative propose le non ? Il n'y a pas un seul projet de réorganisation sociale portée par les syndicats ou la société civile qui ait abouti à de réelles avancées depuis une génération... Que veulent-ils ? Une Constitution européenne ou une Constitution d'un modèle communiste ?

Q. *Comme d'autres ex-révolutionnaires, vous êtes devenu «libéral-réaliste» ?*

R. Je ne suis pas soudainement devenu un vieux con libéral. Je suis un révolutionnaire réaliste. Pourquoi la France est-elle aussi butée ? En Italie, en Allemagne ou en Espagne, même dans les milieux altermondialistes, mon message est audible. Ils ont bien compris l'enjeu du oui. En France, le débat est renversé. Je passe pour un obscur, mais ce sont les autres qui le sont. Moi, je suis clair : il faut être imbécile pour croire qu'on peut construire l'égalité à partir d'une Constitution. Si la France dit non alors qu'elle est le moteur de l'Europe avec l'Allemagne, elle passe à côté d'un cap historique.

Q. *Vous rejouez le «oui ou le chaos» ?*

R. C'est oui ou la politique du pire. C'est oui ou la disparition d'un nouvel espace de lutte contre l'hégémonie de l'Empire. C'est oui ou abdiquer face aux néoconservateurs américains. On ne peut pas être anti-impérialiste, altermondialiste, et ne pas avoir conscience de ce rapport de force ! Le non détruit cet équilibre ; il détruit tout ; le danger sera énorme. Quel que soit le résultat, il y aura une crise. Si la Constitution est recalée, la crise sera européenne. On vivra le retour des déchirures familiales, en France, mais aussi entre la France et l'Allemagne. Si le oui l'emporte, il y a aura crise, inéluctablement. Mais celle-là sera internationale. Ce sera celle qui opposera deux modèles : l'europpéen et l'américain.

Fiche de lecture :

Le référendum des lâches

(Les arguments tabous du oui et du non), Philippe VAL,

éd. Le cherche midi, Paris, 2005, pp. 113

La lecture de ce petit livre fut une surprise, une heureuse surprise, une de celle qui vous met l'esprit léger, vous laisse le cœur alerte et vous donne envie de la partager avec tous vos amis. Ce qui fut fait et largement répandu ensuite par ondes de choc concentriques.

C'est pourquoi, un an après le résultat du vote français, une note de lecture présentant les contenus de cet ouvrage conserve tout son intérêt au moment où la panne de la construction européenne apparaît clairement à tous.

Pendant la campagne électorale sur le référendum sur l'adoption du Traité constitutionnel européen (TCE), qui se déroulait en France, les militants fédéralistes percevaient jour après jour les faiblesses de la campagne en faveur du oui menée par les grands *leaders* et les organisations politiques nationales que leurs propres forces ne pouvaient malheureusement pas combler. Aussi le message, que lança Philippe Val fut-il reçu comme une bonne nouvelle.

L'intérêt de son contenu, qui sera présenté dans cette note de lecture, était doublé de la place de son auteur dans la paysage journalistique et politique français. Directeur et

éditorialiste de l'hebdomadaire *Charlie-hebdo*, Philippe Val, a développé des positions favorables au oui dans ses éditoriaux contre l'avis d'une bonne partie de la rédaction, proche de divers milieux de la gauche contestataire française. Journal satirique, *Charlie-hebdo* ne fait pas dans la dentelle pour critiquer les pouvoirs en place, le capitalisme, les valeurs passésistes, les tendances autoritaires des gouvernements, les violences et l'avilissement des personnes.

Aussi, le soutien au oui au TCE, porté par une personnalité quelque peu iconoclaste provoquait-il pour le moins la curiosité, et au plus une envie de débattre sur des arguments nouveaux.

En fait d'arguments nouveaux, il y en a peu pour les fédéralistes. Par contre, le ton, la façon de poser les problèmes, d'enchaîner les analyses et les arguments, bousculent le style habituel des propos européistes et fédéralistes. Pour une fois, une passion et une conviction enracinées dans une histoire intime, portent des paroles pour une Europe de chair et de sang. Ce n'est pas d'Europe virtuelle qu'il s'agit, mais de celle qui est vécue dans les corps, dans les intelligences, dans les cultures profondes et quotidiennes à la fois. Et lors d'une conférence-débat entre Philippe Val et les fédéralistes en Rhône Alpes, en octobre 2005, l'auteur confirma cette dimension de son engagement, traduite dans son écriture. Ce pamphlet, dont Philippe Val aurait voulu faire un brûlot, répandant largement ses idées, n'a connu qu'une diffusion modeste, du fait d'une promotion frileuse. Son existence a conforté par contre l'accès de son auteur à quelques débats télévisés pendant la campagne électorale.

Dès les premières lignes, le livre est «posé comme un acte militant. Un engagement profond. Je suis dévoué à la cause européenne, d'une façon tellement épidermique que j'en suis moi-même étonné» (p.7).

La forme quelque peu inachevée, moins structurée qu'elle aurait pu l'être provient de la hâte dans laquelle l'auteur a œuvré. Pourquoi avoir cédé à la «révolte et à la colère ?», causes d'une telle urgence ?

Parce que l'auteur place l'enjeu du référendum sur le terrain passionnel de la «nation», laquelle serait le tabou essentiel de cette élection. Pour lui «le problème que pose l'adoption de cette Constitution, c'est qu'elle marque une étape fondamentale sur la voie de l'abandon de la souveraineté nationale. Elle annonce la fin de la nation, au profit d'une fédération.» (p.56). De nombreux éléments d'analyse sur la place et l'histoire de la nation traversent les chapitres de l'ouvrage. Et l'on y trouve également une conviction affirmée : «Tout se passe comme si les protagonistes s'étaient entendus pour parler d'autre chose... personne ne veut toucher à cette idée de nation» (p.16). «Ouvrir le débat nécessite de briser le tabou de la nation, notion beaucoup plus sacrée qu'on ne le pense dans l'esprit des citoyens, même quand ils n'en pas clairement conscience.» (p. 26).

En fait le débat sur la constitution réveille en France de très vieilles luttes renvoyant au cœur même des débats sur la «nation». Quels sont ses fondements ? Le sol ou les idées ? Primauté des droits de l'homme ou de la raison d'Etat ?

Cette démarche conduit P. Val à une critique forte des

diverses idées souverainistes et même à tenter de débusquer des positions masquées. Les souverainistes protestataires préfèrent critiquer l'Europe que la «nation sacrée» même si le niveau du pouvoir national est en cause dans les mauvaises décisions prises. Ce constat, fréquent dans les actions conduites, entre autre par le *Parti communiste français*, recoupe une filiation avec des conceptions de l'internationalisme qui restent très attachées à l'idée de nation, fort présentes chez d'importants dirigeants d'ATTAC.

P. VAL dénonce la discrétion de ces dirigeants pour donner leurs motivations profondes, à des militants trompés et attirés par la seule critique économique radicale construite contre le TCE.

Il accuse les uns et les autres d'avoir choisi de rassembler contre l'Europe tous les mécontentements. Et il est vrai que les souffrances nombreuses conduisent à dire non à tout, à n'importe quoi, et tant pis si c'est à la Constitution européenne.

La paix constitue une autre constante de l'ouvrage. L'auteur s'étonne à plusieurs reprises et avec véhémence de la «fatigue» ou de «l'ennui» que provoquerait cette paix durable que connaît le continent européen. Trop longue ? «L'argument selon lequel l'Europe c'est la paix, est en passe de perdre son sens tellement la paix constitue notre élément naturel.» (p.109).

A partir de son attachement à la paix, comme valeur inestimable, P. VAL ouvre deux perspectives intéressantes. D'une part, il considère que la construction de la paix entraîne, explique et justifie la complexité de la construction européenne en général et celle du TCE en particulier. Pour lui, un texte aussi lourd est le «prix à payer pour une création politique totalement inédite -la construction européenne- conséquence de l'effondrement moral, politique et économique de l'Europe après deux guerres mondiales» (p.12). D'autre part, cette démarche oblige à développer une culture de la négociation, de la discussion qui se substitue à la vieille culture de l'affrontement, de la guerre, formules beaucoup plus simples.

A partir de ces constats, il est possible de tirer une réflexion stratégique pour la pensée fédéraliste. En effet, une des conclusions tirées porte sur «la pureté et sur l'idéal.» Dire non au TCE est un acte pur, adossé à un idéal. Dire oui, c'est accepter le compromis, la négociation, la discussion. Il s'agit donc d'un affrontement entre un idéal et ce qui n'est qu'un horizon, lequel recule chaque fois que l'on avance. Il est bien plus facile de mobiliser par les émotions sur un idéal que pour un horizon. «On n'envoie pas des individus à la mort pour un horizon». D'où une question importante sur les modalités d'action des fédéralistes en direction du peuple européen : comment faire vibrer et mobiliser les citoyens pour une Europe fédérale ?

Volontariste et militant, l'auteur lance plusieurs traits contre les partisans du oui au référendum. Pour lui ils se sont laissé enfermer dans le débat sur des souffrances qui existent pour ne pas passer pour des cyniques, ils ont campés prudemment sur le terrain des contre verses choisi par les tenants du non pour ne pas poser le

problème de la nation. Ils n'ont pas lutté contre la stratégie du bouc émissaire qui a été employée, ce qui constitue une faute grave en terme de citoyenneté. Il dénonce même leur lâcheté coupable de n'avoir pas parlé de l'instauration d'une fédération européenne, du fédéralisme européen, lesquels étaient les véritables enjeux (p. 70 / 71).

Le message militant positif que délivre Philippe Val comporte trois dimensions qui recoupent la culture fédéraliste de façon enrichissante.

Il contribue à la définition du militantisme européen. Il situe résolument son propos dans le champ de la politique. «Quand les partisans du non protestent qu'ils sont d'excellents européens, ils jouent sur les mots (...) Aujourd'hui, européen a bel et bien deux sens. Un sens traditionnel : 'd'origine et de culture européennes'. Et un sens plus actuel : 'favorable aux abandons de souverainetés inhérents à la construction européenne'» (p. 23).

Il s'affirme clairement en faveur de l'Europe fédérale, mais bouscule les approches des fédéralistes militants en affirmant que la construction de l'Europe actuelle est déjà fédérale : dans son esprit, dans les instances créées (lois fédérales primant sur le droit interne). Et donc pour lui, le TCE n'était qu'une étape de démocratisation supplémentaire de cette Europe fédérale.

Le débat politique du référendum est un affrontement entre républicains et démocrates. En fonction des appartenances dominantes les votes oui et non se sont structurés. Les avancées démocratiques incontestables portées par la Constitution compensaient largement la perte de la valeur structurante précédente, à savoir la nation associée à la république.

Le débat a eu lieu mais une dernière critique de l'auteur a traversé l'ouvrage. La place des médias a été interrogée sous un angle particulier. Une analyse détaillée rappelle que sur sept semaines de débat ouverts, l'histoire a voulu que l'agonie, puis la mort puis les obsèques du Pape occupent une place essentielle dans les informations pendant plus de trois semaines occultant ainsi le débat politique. La face du résultat n'en eut peut-être pas été changée mais cela peut avoir pesé dans la balance plus qu'on ne le pense. La place des médias n'est pas analysée au-delà mais l'on sait que l'histoire et l'analyse de cette lutte politique reste à écrire.

Philippe Val conclut en ouvrant ses propos à l'échelle du monde et de l'humanité. «Etre citoyen d'Europe, c'est partager des idées, et non pas des origines» La construction européenne c'est la pensée cosmopolite qui s'affirme enfin politiquement face à la pensée ethnique» (p ; 112).

Michel MORIN

Membre du Comité directeur de l'UEF Rhône-Alpes
et de la Commission nationale de l'UEF-France

AMBIGUITE DU « NON » FRANÇAIS A LA CONSTITUTION EUROPEENNE

Le 29 mai 2005 les français ont voté, par référendum, contre la ratification de la Constitution européenne qui leur était proposée. Trois jours plus tard les électeurs hollandais firent de même. Dans les deux cas la marge était considérable. Depuis lors la presse mondiale a été remplie de discussions sur l'avenir de l'Europe en tant que vision, ou institution. Mais les conséquences de ces votes sont en fait extrêmement ambiguës.

Prenons le vote français. Trois groupes saluèrent ce scrutin comme une victoire : les néo-conservateurs aux Etats-Unis, de larges tranches de la gauche française (notamment les altermondialistes) et les eurosceptiques de droite dans toute l'Europe. Aux Etats-Unis, William Kristol, rédacteur en chef du journal principal des « néo-cons », le *Weekly Standard*, terminait son éditorial sur « Une nouvelle Europe », par « Vive la France ». Les partisans du « non » de la droite française se réjouissaient dans les rues de Paris. Et les eurosceptiques étaient enchantés finalement de remporter un *round* dans leurs efforts pour faire dérailler l'Europe. Se pourrait-il qu'ils aient tous eu raison ? Voyons ce qu'ils célébraient. Pour les néo-conservateurs américains, le « non » français et le « non » hollandais étaient des défaites pour les arrogantes élites anti-américaines, et sans aucun doute pour la première *nemesis* des néo-cons, Jacques Chirac. « Ceci est un moment d'espoir -pour les perspectives d'un libre marché fort, pro-américain et pro-liberté, pour le libre-échange, qui devrait revigorer l'Europe, moralement et socialement », écrit Kristol.

Pour les altermondialistes français le vote « non » représentait tout à fait le contraire -à la fois un camouflet pour les valeurs conservatrices anglo-saxonnes et un rejet d'un programme néolibéral, tel qu'incarné dans la Constitution proposée et par les membres de la Commission européenne et la bureaucratie de Bruxelles (qui pour eux était également représentées par le gouvernement de Chirac en France). Et pour les eurosceptiques de droite, le scrutin représentait un coup porté contre la même Commission et la même bureaucratie de Bruxelles, qui, à leurs yeux, avait pour objet d'imposer le socialisme à l'Europe. Il y avait aussi un élément xénophobe fort dans le « non » français -et encore plus dans le « non » hollandais, un rejet d'une future admission possible de la Turquie dans l'Union européenne et une attaque contre les politiques qui ont déjà admis tant de musulmans dans l'Europe.

Il est clair que, comme dans tous les référendums, le vote « non » a rassemblé différents groupes qui avaient des objectifs très différents. Un facteur qui semble avoir suscité les « non » supplémentaires aux référendums français précédents était un pourcentage accru de votants socialistes ou verts en colère par rapport à l'état de l'économie et qui craignaient que la « globalisation » se poursuive -une opinion qu'ils ont exprimé en contribuant à la défaite du traité. Et ce qui semble avoir augmenté les

votes négatifs aux Pays-bas est une montée des craintes par rapport aux immigrants musulmans dans le pays causée par des actes de violence récents très forts.

Quelles que soit l'explication du scrutin, quelles en sont les conséquences ? Les votes « non » signifient la fin définitive de la Constitution proposée, puisque celle-ci exige une ratification à l'unanimité, et il y a une possibilité zéro pour que la France ou les Pays-Bas fassent un second référendum pour défaire le premier. Ceci, bien entendu, ne signifie pas la fin de l'Europe institutionnelle. L'Union européenne (UE) reste avec la structure qu'elle a. Le problème, c'est que la structure actuelle était considérée par la plupart des gens comme inadéquate pour répondre aux besoins d'une Europe élargie, et la Constitution était supposée améliorer la situation en réduisant le besoin d'unanimité dans un certain nombre de domaines et en créant deux postes centraux (un Président et un Ministre des affaires étrangères) pour accroître la stabilité. Il est vraisemblable qu'il s'écoulera un certain temps avant que les gouvernements européens n'essaient, à nouveau, d'améliorer les structures institutionnelles actuelles.

Comme l'un des principaux problèmes qui ont conduit à la fois à la tentative de rédaction d'une nouvelle Constitution et au rejet de cette même Constitution était l'élargissement de l'Europe de 15 à 25 membres, un nouvel élargissement pourrait bien être remis à plus tard ! La Bulgarie et la Roumanie étaient prévues pour entrer dans l'UE en 2007. L'Union démocrate-chrétienne en Allemagne dont on s'attend à ce qu'elle remporte les élections de 2006 a déjà annoncé qu'une fois au pouvoir, elle pourrait mettre son veto ou retarder ces adhésions. Les chances de la Croatie, la Macédoine, l'Ukraine et bien entendu de la Turquie, pour entrer, semblent encore plus minces, pour le moment.

Il y a ceux qui sont discrètement contents. L'un d'entre eux est Tony Blair. Le « non » français a plusieurs conséquences favorables pour lui. Cela évite au Royaume uni de faire son propre référendum en 2006, comme cela avait été promis, et une probable défaite publique pour lui aussi. Blair peut maintenant dire qu'il était pour la Constitution qui a été défaite, mais qu'un référendum Britannique ne servirait plus à rien. De plus Blair ne peut pas déplorer une rebuffade pour Chirac (pas plus que pour Schröder aux élections régionales, séparées, antérieures en Allemagne). C'est un soulagement qui est le bienvenu dans ses difficultés à domicile, à cause de sa politique sur l'Irak. Blair pourrait maintenant se mettre en avant comme le *leader* de l'Europe.

L'éditorial de Kristol reflète, sans aucun doute, l'atmosphère du régime de Bush. Pendant quatre ans ils ont essayé d'expédier une clé à molette dans le mécanisme d'une Europe plus forte. Le rejet de la Constitution et la confusion qu'il cause est la première bonne nouvelle qui leur parvient sur ce front. A la longue, l'Europe, sans doute continuera de s'éloigner de la domination des Etats-Unis, mais en ce moment Bush s'intéresse plus au court terme, et à court terme le « non » français lui est certainement très utile.

Quand aux altermondialistes français, qu'ont-ils gagné ? Ils ont démontré leur force accrue dans la famille de tous ceux qui en France sont à gauche du centre. Cependant le Parti socialiste et le parti des Verts sont tous les deux en

crise après les résultats du vote. Il pourrait y avoir des réalignements importants et il n'est pas certain du tout que la coalition française, arc-en-ciel, de la gauche pourra se reconstituer de façon à être en mesure de remporter les élections présidentielles de 2007, surtout si la coalition de centre droit réussit à organiser ses forces mieux que la coalition de centre gauche.

Les altermondialistes ont-ils réussi à avoir un impact majeur contre le néo-libéralisme dans l'économie mondiale ? Ils faisaient leur chemin, déjà, grâce aux sentiments protectionnistes dans tous les pays du Nord (Amérique du nord, Europe de l'ouest, Extrême orient). Le scrutin en France est un reflet de tout cela-mais ce vote accélèrera-t-il le mouvement ? Cela dépend de deux choses : l'une c'est si les altermondialistes pourront séparer dans l'opinion populaire la lutte contre le néolibéralisme des sentiments xénophobes, anti-islamistes, qui progressent dans presque toute l'Europe. L'autre c'est la mesure dans laquelle la position du régime de Bush continuera de s'éroder dans l'arène géopolitique et sera donc incapable de capitaliser sur l'arrêt de l'intégration politique européenne.

Beaucoup de gens, en Europe, disent que le moment est venu de « re-démarrer » tout le processus de l'unité européenne. Depuis le début tout le problème est qu'une Europe plus sociale n'est possible que si on a une Europe plus fédérale. Mais des tranches importantes de la gauche européenne (et pas seulement de la gauche française) ont toujours craint qu'une Europe plus fédérale vienne saper les avancées sociales dans leur propre pays. Jusqu'à ce que la gauche européenne soit prête à essayer ses forces et à livrer son propre combat dans une structure européenne plus fédérale, elle ira de référendum confus en référendum confus, et elle se trouvera affaiblie de l'intérieur dans la lutte pour maintenir les progrès sociaux nationaux, et elle trouvera une Europe incapable de jouer le rôle géopolitique mondial vis à vis des Etats-Unis que la gauche européenne voudrait lui voir jouer.

Immanuel WALLERSTEIN

Directeur du *Fernand Braudel Center for the Study of the Economies, Historical Systems and Civilizations*, Emeritus Professor en sociologie, Université de Binghamton. Immanuel Wallerstein a été, à la fin des années 40 et au début des années 50 du siècle dernier, l'un des principaux et plus brillants *leader* des étudiants fédéralistes américains alors qu'il étudiait à l'Université de Columbia. Membre du *National Executive Council* des *United World Federalists* il mena la fronde contre les responsables de la branche adulte du mouvement fédéraliste mondial américain de l'époque. Sur l'engagement fédéraliste de Immanuel Wallerstein, par la suite président de l'*International Sociological Association*, et le mondialisme américain de l'après seconde guerre mondiale et du début de la guerre froide, nous renvoyons nos lecteurs au livre de Gil Jonas, *One Shining Moment. The Untold Story of the American Student World Federalists Movement, 1942-1953*, dont Barbara WALKER a rendu compte (*Fédéchoses*, n° 116, 2^e trimestre 2002).

Fernand Braudel Center, Binghamton University, <http://fbc.binghamton.edu/commentr.htm>, Commentary No. 163 - 15 juin, 2005. Copyright by Immanuel Wallerstein. All rights reserved. Permission is granted to download, forward electronically or e-mail to others and to post this text on non-commercial community Internet sites, provided the essay remains intact and the copyright note is displayed. To translate this text, publish it in printed and/or other forms, including commercial Internet sites and excerpts, contact the author at <mailto:iwaller@binghamton.edu>, fax: 1-607-777-4315. These commentaries, published twice monthly, are intended to be reflections on the contemporary world scene, as seen from the perspective not of the immediate headlines but of the long term.

Monica FRASSONI**Co-présidente du groupe des Verts-Alliance libre européenne au Parlement européen****Ancienne Secrétaire générale de la JEF - Europe (1989-1991)****Et maintenant, juin 2005, que faire ?³****Article proposé le 2 juin 2005 à *Il Manifesto* (Rome)**

La victoire du NON aux référendum français et hollandais ne doit pas avoir pour conséquence un blocage du processus d'intégration européen. Notre priorité doit être de favoriser toutes les initiatives qui ne laisseront pas s'installer une dynamique négative : en somme nous ne devons pas considérer la Constitution européenne comme morte.

Au contraire, aujourd'hui, c'est un risque réel que nous autres, partisans convaincus du OUI (comme je le suis) et du NON « autodéfini pro-européen », devons essayer d'éviter.

Je dis tout de suite, que comme Présidente d'un groupe parlementaire qui s'est battu pendant tout le processus de rédaction du Traité constitutionnel pour un texte de rupture authentique en direction d'un système plus cohérent et démocratique, qui a recherché immédiatement le dialogue avec les *mouvements* (rencontrant au début peu d'intérêt) et comme militante d'un parti européen ayant voté en février (2005), à une très large majorité en faveur d'un OUI critique, ceci n'est pas un moment facile ; et je ne partage nullement les refrains triomphants de ceux qui croient que, à présent, le chemin pour une Europe démocratique et sociale soit aplani. Ce sera une bataille très dure, à mon avis beaucoup plus difficile que si la Constitution avait été approuvée en France et aux Pays-Bas. Parce qu'on ne peut pas vraiment dire que la victoire du NON signifie en elle-même la victoire de ceux qui veulent plus d'Europe, et parce que, qu'on le veuille ou non, si nous jetons la Constitution à la corbeille, la seule chose qui resterait ce serait le Traité de Nice, avec absolument tous ses articles « libéraux »⁴.

Il est donc clair que je ne peux pas être d'accord, non plus, avec les messages hypocrites et fausement rassurants du *business as usual* ou du « mettons nous tous ensemble pour convaincre le citoyen qu'il s'est trompé » lancés par le Président Barroso et une partie de l'*establishment* européen.

Les votes français et hollandais sur le Traité constitutionnel ont démontré de façon claire que les électeurs n'ont plus confiance dans leurs gouvernements et ne croient pas que l'Europe et ses politiques actuelles, avec ou sans Constitution, puissent vraiment répondre à leurs problèmes : selon moi, ce n'est pas tellement une question de l'éloignement des « élites » du peuple ; c'est une incapacité à gouverner et à apporter des réponses

efficaces, aussi bien au niveau national qu'au niveau européen qui sont au fond, deux faces de la même politique.

Un élargissement de l'Union est beau et important, mais il n'est pas fait de façon à épargner les avancées sociales des 15 ni pour améliorer la situation des nouveaux Etats membres ; l'incapacité de la Commission à se mettre au centre d'une action positive et unitaire de l'Union, des erreurs aussi lourdes que le maintien de la directive Bolkenstein, celle sur la durée du travail ou sur les brevets *software* (il est clair que cela n'a rien à voir avec la Constitution), une pompeuse « stratégie de Lisbonne » faite de vent et sans ressources, la perspective de coupes sombres dans le budget communautaire, des gouvernements nationaux qui, pendant des années, ont imputé toutes les fautes à « Bruxelles », une campagne agressive et idéologique des nationalistes, d'une part, et de l'extrême gauche, d'autre part, l'illusion d'une réouverture facile des jeux -le fameux et fumeux plan B- ont fait le reste.

Mais nous devons regarder devant nous et surmonter nos divisions. A cet égard il y a deux éléments que je voudrais souligner :

En premier lieu, les NON français et hollandais sont importants, mais les OUI des dix pays qui ont déjà ratifié le sont aussi⁵. Pour le moment, nous ne nous orientons pas vers une demande d'arrêter le processus de ratification ; tous les peuples et tous les pays ont le droit de s'exprimer sur la Constitution ; si tout était suspendu aujourd'hui, ce serait aux conditions que Tony Blair annoncera sans doute la semaine prochaine⁶ et ce serait tout perdre et s'en tenir à Nice.

C'est pour cela que nous avons demandé, aujourd'hui même, que les chefs d'Etat et de gouvernement qui se réuniront au Conseil européen du 16 et 17 juin discutent sur les options qu'ils pensent proposer pour donner une perspective de sortie de la situation créée après le NON français et hollandais, de manière publique, et non pas dans le secret des palais de Bruxelles.

Nous pensons également, que, après le Conseil européen, l'occasion de la session plénière du Parlement européen des 22 et 23 juin devrait être saisie, pour organiser un large échange de vues public sur l'avenir de l'Europe et pour rappeler la responsabilité des institutions européennes dans cette crise qui ne peut être gérée par les seuls gouvernements nationaux.

Enfin, je crois, qu'il est nécessaire d'appeler les partisans du *NON pro-européen*, à tenir la promesse d'une mobilisation forte pour « une autre Europe » ; j'avoue que je ne suis pas très optimiste sur ce point. En France l'Europe est en train de disparaître rapidement du débat, tout entier concentré sur des diatribes internes. Et même dans les communiqués d'*ATTAC France*, on ne parle plus de renégocier la Constitution mais on présente une série de revendications, qu'on peut d'ailleurs partager, faisant référence à la Directive Bolkestein et aux perspectives financières, ou au gouvernement français ; en somme des

³ Titre de la rédaction de *Fédéchoses*.⁴ Dans le texte « *liberisti* » (Ndt.).⁵ texte du 2 juin 2005 (Ndt).⁶ texte du 2 juin 2005 (Ndt).

thèmes du débat politique quotidien normal. Quant aux Pays-Bas, personne n'a jamais vraiment parlé de rouvrir quoi que ce soit.

Je crois, au contraire, que cet aspect est particulièrement important. C'est pour cette raison que les Verts européens prendront une première initiative de discussion sur la façon de poursuivre la bataille pour une Europe démocratique et sociale le 27 juin à Bruxelles avec les forces politiques et sociales pro-Europe du NON et du OUI avec lesquelles nous avons maintenu ouvert le dialogue.

Nous ne devons pas permettre que cette division persiste, parce qu'elle nous affaiblit et confond le front des anti-européens avec celui des critiques qui veulent plus d'Europe et une Europe meilleure -ce qui est, certes encore possible mais qui risque aujourd'hui plus que jamais de devenir une perspective abstraite et très lointaine.

Interview de Tzetan TODOROV, philosophe et anthropologue

Par Ernesto GALLO, interview réalisé et publié précédemment pour le *Federalist Debate*

Q. *Professeur Todorov, comment jugez-vous le Non français à la Constitution européenne ? Que manque-t'il à ce texte pour éveiller la sensibilité du Peuple européen ? Qu'en est-il des passions des citoyens ?*

R. Le projet européen a-t-il besoin de passion ou seulement de rationalité ? Je pense qu'un calcul rationnel des bénéfices et des coûts ne suffit pas. Le Peuple européen a également besoin de raisons pour aimer l'Europe. Les êtres humains et leurs comportements sont généralement motivés par leurs sentiments et par leurs émotions. Dans cette perspective je crois qu'il est important de revenir sur la question des valeurs européennes, de façon à ce que nous puissions promouvoir l'Europe parce qu'elle met en jeu nos sentiments et pas seulement parce que nous pensons en termes de raison. A mon sens, un soutien affectif est vraiment un élément crucial. Je pense que, malheureusement, cet aspect faisait défaut dans la campagne en France. Il est certain que ce vote négatif a été incité par d'autres variables liées à la politique française, aux luttes intérieures pour le pouvoir, aux carrières politiques... tout cela sauf des motivations européennes -comme nous le savons tous- et je ne suis pas le seul à le penser.

Q. *Vous avez écrit sur un « nouveau désordre mondial ». Pensez-vous qu'un gouvernement européen issu de la Commission et responsable devant le Parlement européen serait une bonne solution pour un ordre mondial plus adéquat ? Pensez-vous que ce serait réalisable à court terme ? Que peut-on penser des conséquences des Non français et hollandais ?*

R. Prédire l'avenir est chose délicate.

Je ne suis pas si confiant que ça. Cependant, je crois que l'Europe, pour jouer un plus grand rôle sur la scène mondiale, doit parler d'une seule voix. Il est essentiel qu'elle ait quelque chose qui ressemble à un gouvernement, tout au moins en ce qui concerne la politique étrangère et de sécurité. L'Europe a également besoin de sa propre défense -sans elle un pays ne peut pas se dire vraiment autonome. Dotée de tels outils, l'Europe pourrait véritablement suivre sa propre voie, non pas contre les Etats-Unis qui sont aussi une démocratie libérale, mais en influant sur l'approche américaine dans les affaires internationales et l'ordre du monde actuel. Les Non hollandais et français sont de très mauvaises réponses. Cependant je ne crois pas qu'ils représentent la fin de l'histoire. Nous avons juste perdu une bataille, pas la guerre (et, fort heureusement, ce n'est pas la guerre). Je suis convaincu que le mouvement vers l'intégration européenne ne dépend pas d'événements superficiels comme les référendums, qui sont également liés aux politiques domestiques.

Q. *Pensez-vous que l'Europe devrait avoir une armée ? Quel rôle éventuellement devrait elle jouer ?*

R. Pour en revenir à l'armée, je crois qu'elle devrait avoir un rôle bien défini : notre souci n'est pas de faire concurrence aux Etats-Unis. Ce n'est ni possible, ni facile -étant donné les budgets très élevés, sans compter le fait que, de nos jours, les guerres sont différentes. L'Union européenne n'a pas besoin de se mêler, par exemple, des conflits de l'Inde ou de la Chine. L'Europe devrait être une « puissance tranquille », c'est-à-dire une puissance limitée, qui se consacre principalement à la défense de son territoire. Eh bien, j'aimerais dire : « personne ne nous menace » mais je crois que malheureusement ce ne serait pas vrai. Quelque chose d'hostile pourrait venir de l'Est : la Russie, aujourd'hui est paisible, mais qui sait à quoi elle ressemblera dans dix, quinze, ou vingt ans ? Un nouveau nationalisme ou un fondamentalisme religieux pourrait ramener la Russie au rôle agressif qu'elle a joué au XX^{ème} siècle.

On ne peut pas surestimer les armes de destruction massives. Nous devons les contrôler ainsi que leur potentiel destructeur. Ceci s'applique également au terrorisme international, et je ne parle pas seulement de celui des Musulmans. Aujourd'hui, n'importe quel petit groupe peut se doter d'un arsenal, car la technologie se propage rapidement et sans obstacle. Finalement, nous devons à tout prix éviter les guerres civiles. Par conséquent, nous devons réfléchir sur la façon de prévenir des conflits comme ceux de Yougoslavie.

Considérant tous les points ci-dessus, nous avons besoin d'une armée, bien qu'elle ne soit ni aussi puissante ni aussi coûteuse que celle des Etats-Unis. Je ne pense pas que ce serait de l'argent gaspillé, parce que cela donnerait aux Européens un outil pour vivre en paix ensemble.

Q. *Certains bons observateurs disent que l'Union européenne, avec ou sans constitution, est déjà une sorte de fédération ; d'autres croient, au contraire, que*

***les gouvernements sont encore les seigneurs des Traités.
Qu'entendez-vous par fédéralisme au XXIème. Siècle ?***

[R.] En ce qui concerne le fédéralisme, je ne suis ni un spécialiste de l'Etat fédéral, ni juriste : je crois que je ne suis pas vraiment compétent pour donner la bonne réponse. Je voudrais souligner un point qui me paraît être crucial : l'Union européenne est l'expression de quelque chose qui n'a jamais existé dans le passé : nous n'avons pas de modèles adéquats et nous ne savons pas où nous allons. Notre fédération n'est ni un empire -où tous les Etats sont soumis à un plus puissant- ni un Etat fédéral comme la Suisse ou la Belgique, où certaines entités ont abandonné leur souveraineté pour former un seul Etat. Nous sommes une Union fédérale, mais nous la découvrons, chemin faisant et pas à pas. Pour résumer, je ne crois pas que le pouvoir reste encore complètement dans les mains des gouvernements. Les Etats ont cédé des parts de leur souveraineté, qui se trouve, dans une certaine mesure, dans les institutions européennes. Nous construisons l'Europe pied à pied. La Constitution n'était qu'une de ces étapes. Ne dramatisons pas son rejet dans le référendum français.

[Q.] *Vous avez parlé de passions et d'émotions qui étaient absentes quand les Français allèrent voter mais qui sont encore présentes dans l'âme et le cœur des gens qui sont actifs dans les mouvements pacifistes, dans les mouvements contre la mondialisation et ainsi de suite. Soit dit en passant, certains d'entre eux étaient pour le Non en France. Quelles sont, d'après vous, les vraies passions européennes ? Quel rôle peuvent vraiment jouer les mouvements pacifistes dans la construction de l'Europe et du monde ?*

[R.] Le soi-disant mouvement anti-mondialisation est important parce que son message est diffusé dans le monde, mais en termes électoraux il ne représente qu'une infime minorité d'électeurs. Je pense que plus de la moitié du vote Non est le fait de l'extrême droite. Plusieurs des idées des « anti-global » ont déjà pénétré dans le débat public et ont été saisies par les partis politiques. Pensons au développement durable, aux conditions de travail et ainsi de suite. Quant aux passions... eh bien, ce n'est pas la tâche du philosophe de décider ce qu'elles devraient être. C'est à nous tous de voir. Cependant, je crois que spécialement pendant la guerre en Irak, nous avons tous senti qu'une valeur européenne essentielle est le rejet de la force pour imposer le bien. Nous devons défendre et renforcer cet idéal qui est un héritage de notre histoire -qui s'est distinguée par le colonialisme et le totalitarisme.

Il y a d'autres valeurs encore ; par exemple, la laïcité. Vous avez sans doute entendu parler du mouvement qui s'appelle « Ni putes, ni soumises »⁷ créé par des jeunes femmes dans les banlieues qui défendent leurs chances d'éviter ce que certains voudraient les contraindre à faire. De tels mouvements sont inspirés par une forte idée de la

laïcité. Les individus doivent avoir le pouvoir de choisir leur propre vie. C'est un idéal important. Nous devons continuer à leur donner leur juste place. Ils sont porteurs de plus que de simples questions techniques, de traditions ou de quoi que ce soit d'autres.

**Carton rouge à M. Laurent Fabius
Un an après, il ne nous propose rien de mieux...**

Fabien CAZENAVE

Vice président des JE-France, Paris. Article publié dans le magazine en ligne Le Taurillon créé et animé par les JE-F.

Dans l'édition du 22 mai 2006 du journal *Le Monde* M. Laurent Fabius (Ancien Premier ministre en 1984-1986, qui a ratifié l'Acte unique en 1986 et qui, en 1992, a mené la campagne du Oui du PS en faveur de l'adoption du Traité de Maastricht), chantre du NON au récent référendum, se fend d'une tribune pour relancer l'Union européenne. Alors que la construction européenne est aujourd'hui au point mort, que propose donc M. Fabius ?

Faire un nouveau compromis puisque c'est si simple. Mais force est de constater que la France n'a plus, actuellement, les capacités politiques qui lui permettraient d'obtenir un compromis qui soit aussi « favorable » que le fut le TCE.

Que cela soit dans son analyse du 29 mai ou dans ses propositions au niveau institutionnel, M. Fabius se justifie et mystifie, au détriment de la construction européenne.

**Une analyse du 29 mai 2005
vraiment trop réductrice**

L'analyse de M. Fabius du 29 mai 2005 se pare de la pureté du vote et du résultat démocratique pour nous asséner que les Français ont voté « en connaissance de cause ». Il est néanmoins bizarre, au demeurant, que M. Fabius n'analyse pas davantage le rôle joué pendant la campagne (et après celle-ci...) par les politiciens eux-mêmes, et notamment ceux du camp du Non...

De même, il oublie soigneusement de nous expliquer ce qu'est devenue sa promesse de « plan B ». Au contraire, il préfère nous rappeler « le véritable isolement » des dirigeants européens vis-à-vis des citoyens.

De son avis d'expert (confirmé par des « dirigeants européens » dont il ne nous cite cependant ni le nom, ni l'origine...), l'ancien plus jeune Premier ministre de France nous explique que les autres peuples d'Europe auraient sans doute voté de la même manière que les Français s'il y avait eu un référendum chez eux. Les Espagnols et les Luxembourgeois seraient-ils donc quantité négligeable face à leurs homologues de l'Hexagone et Bataves ?

⁷ En français dans le texte dans l'interview publiée par le *Federalist Debate* ; traduit entre parenthèses par, « neither whore, nor submitted » (Ndt.).

Comment cet homme politique lui même membre d'une élite dont il se plaît à dire qu'elle est complètement déconnectée du réel, serait-il mieux à même de préjuger de l'opinion des peuples ?

Le NON :
source de tous les bonheurs, vraiment ?!

Dans son analyse Laurent Fabius continue de nous exposer son habituelle grille de lecture « Monde Libéral versus Monde social et humain ». Ce qui est effectivement tout à fait conforme à sa stratégie présidentielle d'une ligne « clairement à gauche ».

Pareillement, il continue à nous asséner que le TCE aurait aggravé les choses dans un sens libéral. Afin d'illustrer son propos, il prétend que les menaces du camp du Oui étaient de dire que les cantines seraient privatisées si jamais le Traité n'était pas adopté.. Une chose vraiment des plus étranges car c'était là clairement le cataclysme promis par la Gauche du Non en cas de victoire du Oui. Ici, la mauvaise foi est évidente.

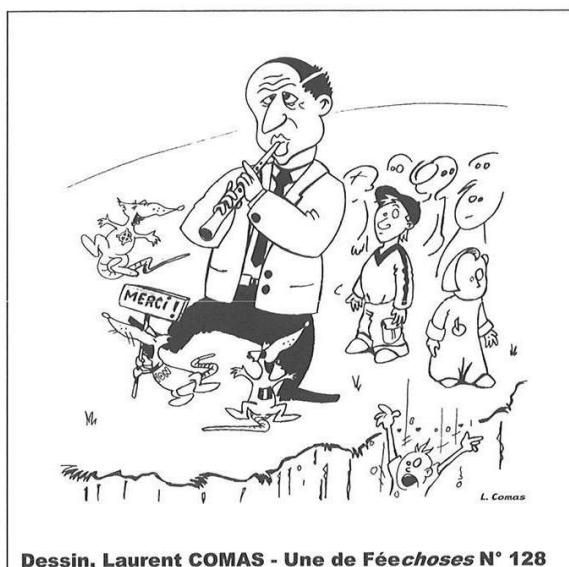
De même, il prétend que c'est la mobilisation du camp du Non qui a rendu possible la refonte de la Directive Bolkestein... A ce titre, il cite l'action de la mobilisation syndicale (loin de n'être que française...) tout en omettant de dire que ces mêmes syndicats, par le biais de la *Confédération européenne des syndicats*, appelaient pourtant à voter Oui sur le TCE au printemps dernier. Mais cela, inutile qu'il se sente obligé de le préciser dans son texte. Car c'est ainsi que M. Fabius assimile encore une fois le camp du Non à une Société civile qui ne serait qu'un bloc uniforme et obsessionnellement hostile à on ne sait trop quelle Europe libérale.

En effet, il est plus simple de présenter les choses ainsi que de dire la vérité. A savoir que la nouvelle version de ce texte, fruit d'une intense pression syndicale et compromis noué par les parlementaires européens de gauche et de droite, a bousculé la Conférence intergouvernementale et la Commission. Il lui aurait fallu alors rappeler pourquoi son parti national, et ses partisans en son sein..., ont voté contre la nouvelle version du texte (et, donc, failli faire gagner la version libérale de celui-ci... ; en février dernier, lors de l'examen final du texte sur la directive "services" la stratégie adoptée par les membres français du groupe parlementaire PSE fut alors de voter en faveur de tous les amendements, pour ensuite refuser de voter en faveur du compromis ainsi obtenu).

Ses propositions pour le chantier institutionnel

Pour M. Fabius, il semble légitime d'arrêter l'actuel processus de ratification suite à l'expression du NON français. Ainsi, il serait donc éminemment démocratique de ne pas laisser tous les pays s'exprimer sur le TCE. Il est étonnant de voir qu'un homme qui se dit profondément européen estime donc que le NON de la France puisse interrompre un processus qui nécessite pourtant l'avis de tous.

Car, après tout, si une quinzaine de pays s'est déjà exprimée avec une écrasante majorité en faveur du TCE, cela n'a visiblement pas autant d'importance qu'un référendum français. Désolé, mais nous avons vraiment du mal à accepter cette logique nationaliste qui, ainsi, donne aussi raison au Non de l'Extrême droite.



Dessin, Laurent COMAS - Une de Féechoses N° 128

en février dernier, lors de l'examen final du texte sur la directive "services" la stratégie adoptée par les membres français du groupe parlementaire PSE fut alors de voter en faveur de tous les amendements, pour ensuite refuser de voter en faveur du compromis ainsi obtenu. en février dernier, lors de l'examen final du texte sur la directive "services" la stratégie adoptée par les membres français du groupe parlementaire PSE fut alors de voter en faveur de tous les amendements, pour ensuite refuser de voter en faveur du compromis ainsi obtenu.

Mais prenons acte du fait que la construction de l'Europe politique est en panne et qu'il faille en sortir. Quelle est la méthode proposée ? D'après M. Fabius, la chose devrait pouvoir se faire en trois étapes. Première étape, il faudrait supprimer la partie III du TCE. Ensuite, il faudrait sauver « l'essentiel de la Partie II ».

Enfin, étape qui serait la plus délicate, il faudrait « opérer le tri entre les dispositions acceptables et celles qui ne le sont pas » des Parties I et IV du TCE. En clair, cela permettrait d'obtenir un nouveau compromis permettant de vivre dans une « Europe sociale [...] face à la mondialisation libérale ».

**Remplacer le compromis favorable...
par un compromis encore plus favorable !**

Eurêka ! Mais comment n'y avait-on pas pensé plus tôt ?! Ainsi, la Partie III disparaîtrait comme par magie si nous ne la votions pas... Cependant, M. Fabius prend là le peuple pour ce qu'il n'est pas : la Partie III étant déjà appliquée dans ses grandes lignes puisque elle est le fruit des Traités antérieurs ! Or l'homme qui a voté l'Acte unique en 1986 ne peut prétendre ignorer de bonne foi cette donnée. Donc à cette première étape, nous donnons un carton jaune !

Pour la deuxième étape (i.e : sauver « l'essentiel de la Partie II »), nous pouvons légitimement nous demander quel était donc l'intérêt de voter contre cette partie du Texte qui portait cette teinte « sociale » si ardemment désirée par une partie de ceux qui ont voté Non... Mais,

maintenant, il faut sauver le soldat « Charte sociale ». Ce pourquoi, pour avoir ainsi empêché l'Europe d'avancer dans la direction d'un "plus" social, nous vous adressons, M. Fabius, un deuxième carton jaune. (Vos méthodes méritant déjà un carton rouge...).

Dernier volet : M. Fabius nous explique qu'il faut obtenir un nouveau compromis.. Mais il oublie de dire que la France n'est aujourd'hui plus en position de force pour imposer un texte moins "libéral" que le TCE alors même que celui-ci paraissait déjà bien trop "social" à certains de nos partenaires comme la Pologne ou le Royaume-uni.

On peut ainsi se demander comment la France va bien pouvoir défendre sa conception du service public sous prétexte que les peuples la désirent, alors que le peuple français a voté contre un texte qui permettait l'extension de ces principes au reste de l'Europe ! Là réside une mystification qui ne trompera pas longtemps les dirigeants européens, ceux qui négocieraient. Et c'est jouer là avec les espoirs légitimes des citoyens.

Carton rouge

pour avoir retardé la construction de l'Europe

Ainsi M. Fabius, vous méritez totalement votre carton rouge. Vous avez beau jeu de nous faire des propositions sur la relance du projet européen (que vous vous gardez bien de définir d'ailleurs...), de donner des bons points au Parlement européen ou encore de rappeler la nécessité et le besoin d'une Europe qui pèse avec ses valeurs issues de son histoire dans un univers géopolitique mondialisé... Tout cela est bien beau mais vous ne proposez pas là de projet qui puisse susciter un vrai débat entre les européens. Malgré la longueur de cette tribune, nous sommes bien en peine d'y trouver l'expression d'un projet ou d'une vision européenne clairement identifiable. En somme, vous avez surtout fait perdre du temps à la construction européenne. Et, malgré les non-événements de l'année écoulée, vous refusez aujourd'hui encore de le reconnaître.

Ainsi vous avancez qu'un nouveau compromis serait une solution fort simple à mettre en œuvre, mais sans même rappeler la base même de ce que cela veut dire. A savoir : tenir compte des autres et avancer avec eux.

En fait il semblerait surtout que vous avez avant toute chose voulu faire avancer votre carrière présidentielle. Alors dire que l'Europe doit être au cœur de la présidentielle française de 2007, évidemment. Mais cela, nous le disons aussi, et depuis longtemps ! Et cette campagne et cette exigence européenne, M. Fabius, nous les ferons vivre : sans vous.

L'Europe élargie, quels enjeux ?

Quelques commentaires introductifs

Parmi la déjà longue et riche histoire de la construction européenne (Communauté européenne pour le charbon et l'acier -CECA- dès 1951, Traité de Rome en 1957,

adhésion progressive de 6 à 15 pays dans l'Union européenne (UE), naissance de l'euro en 1999), les historiens réserveront sans doute une place de choix au 1^{er} mai 2004, date du cinquième élargissement de l'Europe. Cet élargissement est le plus important de tous, tant ses enjeux, et aussi ses défis, sont majeurs.

Malgré plusieurs critiques émises, le terme « d'élargissement » a été maintenu, alors qu'il eût été plus opportun et légitime de parler, s'agissant des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), de « réunification » ou « d'unification » du continent, que l'Histoire et la barbarie avaient séparé.

Ainsi, le 1^{er} mai 2004, après plus de dix ans d'intenses préparatifs, dix nouveaux pays ont rejoint l'UE : la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie, Chypre et Malte. C'est un événement majeur de la construction européenne, en raison de son importance spatiale, démographique et même économique. D'un seul coup, l'UE a agrandi son territoire de 15 %, sa population de 19 %, et même son Produit intérieur brut (PIB) de 8 %. Elle est ainsi passée de 378 à 453 millions d'habitants, consolidant aussi sa troisième place démographique, après la Chine et l'Inde. L'Europe, c'est aussi la 1^{ère} puissance commerciale du monde, la 2^{ème} puissance agricole du monde, la 2^{ème} monnaie du monde, sachant que les dix nouveaux pays adopteront l'euro selon un calendrier sur lequel je reviendrai.

Un tel événement, on s'en doute, dépasse le cadre européen, tant ses conséquences sont davantage d'ordre politique et géopolitique que « simplement » économique et social.

Autant dire aussi que les critères de sélection (dits critères de Copenhague, fixés en 1993) pour adhérer à l'UE sont nombreux et drastiques : pas moins de 31 chapitres représentant tout « l'acquis communautaire » répartis en trois grands principes-clé :

- des institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'Homme, et le respect des minorités et leur protection ;
- l'existence d'une économie de marché viable et la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'UE ;
- la capacité d'assumer les obligations de l'adhésion, et notamment de souscrire aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire.

Quelles que soient les difficultés, un tel élargissement se justifie sur trois plans qui représentent autant d'enjeux :

- 1) c'est d'abord un **devoir moral** : réunir des peuples aussi européens que nous, et que l'histoire a martyrisés ;
- 2) c'est ensuite une **nécessité économique** : mieux partager le « gâteau », réduire les écarts de développement et de niveau de vie, et accroître les échanges ;
- 3) c'est enfin une **ambition politique** : avec une telle force démographique et économique, comment donner à l'UE, en contrepartie, un poids politique et diplomatique légitime ?

Dernier commentaire à cette introduction : si l'on avait eu le courage, au niveau politique et médiatique, d'expliquer aux populations les enjeux et opportunités de

ce cinquième élargissement, nous n'aurions peut-être pas connu les déconvenues que l'on sait aux *referenda* français et néerlandais du printemps 2005 sur la Constitution européenne. Il est clair que cet élargissement de 2004 a pesé lourd en 2005, tant il y a eu de préjugés, craintes ou malentendus. J'y reviendrai également.

I – L'élargissement, un devoir moral

Indépendamment de tout calcul économique et assez mesquin ou égoïste (« combien ça coûte ? », peur du risque d'immigration ou de délocalisation), cet élargissement est avant tout une réunification de peuples européens après mille ans de guerres civiles, ayant même engendré deux guerres mondiales. Depuis, et grâce à ceux que l'on a appelé, à juste titre, les « pères fondateurs » de l'Europe (Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer, Paul-Henry Spaak, Alcide de Gasperi), l'Europe a, en cinquante ans, et à cinq reprises, réuni ses peuples, en élargissant son territoire et ses Etats pour, enfin, pérenniser la paix, la démocratie et la prospérité économique. Le « rideau de fer » ayant idéologiquement coupé l'Europe en deux (et nos amis Allemands en savent quelque chose !), l'Europe s'est d'abord élargie à l'ouest, de 1950 à 2004. Il a fallu attendre 1989 et la chute du mur de Berlin pour enfin rêver à l'unification et préparer le rapprochement des peuples européens qui, outre la liberté, avaient été privés des retombées du développement économique phénoménal de l'Europe de l'ouest depuis 1950.

Il s'agit donc bien, avant tout, de réparer au plus vite les souffrances et les dégâts qu'ont infligés à ces peuples les deux idéologies totalitaires du XX^e siècle. C'est dire combien tout « calcul », ou « crainte », d'ordre économique et social de cette réunification devrait être aussi indécent que dérisoire eu égard à ce que ces peuples ont subi.

Au-delà des tortures et des privations de liberté, la réparation doit être également économique : ces peuples aspirent, comme tout le monde, à retrouver, le plus rapidement possible, un niveau de vie identique à celui de « l'ouest ». Indépendamment de nos « intérêts », il est de notre devoir de les aider à réduire les disparités de développement et de pouvoir d'achat. Il est également de notre devoir de remettre en question nos propres (il y en a, certes, de part et d'autre...) malentendus, préjugés et parfois égoïsmes, à leur égard.

II – Une nécessité économique et sociale

Au-delà du devoir moral qui légitime, à lui seul, l'amélioration du niveau de vie des nouveaux entrants, le développement économique élargi à 453 millions d'Européens profitera (et profite déjà) à tout le monde, anciens et nouveaux pays.

Les 25 pays de l'UE constituent le plus grand marché intégré au plan mondial (libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux) qui, plus tard, sera renforcé avec l'adoption de l'euro par les dix nouveaux pays, entre 2007 et 2012. Cet immense marché, adhérant désormais aux règles de « l'économie de marché », ne pourra que stimuler les échanges et offrir d'immenses débouchés commerciaux, compte tenu des disparités entre pays. La « vieille Europe » a bien besoin

du demi-point (1/2) de croissance supplémentaire que lui procure, depuis 2004, l'arrivée des dix nouveaux pays dans l'Union. Il faut savoir, en effet, que 2/3 des importations et exportations de chacun des pays qui la composent, s'effectuent à l'intérieur de l'UE, ce qui finalement nous protège relativement des excès de la mondialisation, à l'exception des matières premières.

De plus, le développement économique, partout en Europe, engendre stabilité politique et conforte le processus de démocratisation.

De l'avis unanime des experts, c'est un « jeu à somme positive », un jeu « gagnant-gagnant », malgré les difficultés psychologiques du passage d'une économie planifiée à une économie de marché (résistances au changement) et une certaine baisse de la protection sociale et un accroissement ici et là des inégalités, prix à payer pour devenir compétitif sur le plan intra comme extra-communautaire ;

Deux matrices essentielles ont accéléré la convergence macro-économique et le développement des échanges : les aides financières européennes et les investissements directs étrangers dans les nouveaux pays. Les investissements directs étrangers entrant dans les PECO sont passés de 12 milliards d'euros en 1993 à 70 milliards en 1998 et près de 200 milliards en 2004 ! De telles sommes expliquent des taux de croissance annuels de 2 à 3 fois supérieurs aux « Quinze » pays de l'ancienne Europe, soit jusqu'à 6 % de croissance pour certains pays parmi les nouveaux entrants.

Contrairement aux idées reçues, les aides publiques, elles, sont très modestes. Pour dix pays et 80 millions d'habitants supplémentaires : 40,8 millions d'euros pour la période 2004-2006, soit moins de 0,3 % du PIB des Quinze. Ou encore, cela représente à peine 10 euros par an et par habitant pour les Quinze. Ces sommes sont bien inférieures aux coûts des élargissements précédents concernant l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande. Il faut rappeler également que la seule réunification des deux Allemagne a coûté plus de 80 milliards d'euros, financés aux 2/3 par l'ancienne République fédérale allemande, et pour le dernier tiers, par des financements européens.

Certains des PECO ont d'ailleurs sérieusement jugé le « radinisme » de l'Europe de l'ouest, alors même que la moyenne des Dix ne représente que 46 % du PIB de l'UE, avec de très fortes disparités entre les pays.

Même si un redéploiement progressif des fonds structurels européens (*FEDER*, *FSE* et *FEADER*) s'effectuera en faveur des Dix nouveaux pays, les experts considèrent qu'il faudra entre dix et vingt ans pour rattraper le niveau de vie des Quinze.

Malgré ces chiffres, l'opinion publique occidentale est persuadée que ce cinquième élargissement a coûté très cher...

Une autre idée reçue consiste, faute d'informations suffisantes, à considérer uniformément les Dix nouveaux : tous pauvres, en retard, voire arriérés. Là encore, une telle méconnaissance fait injure à leur histoire, à leur riche passé. Cette Europe des 25 (et bientôt 27, avec l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie, en principe le 1^{er} janvier 2007) est très riche sur le plan de la diversité culturelle : ces peuples sont le produit de mélanges croisés de culture celte, byzantine,

slave et romaine. Ces nouveaux pays nous ont apporté beaucoup pour la science, la culture, la littérature, ils ont enrichi notre patrimoine commun. La seule Pologne a donné au monde Copernic, Frédéric Chopin et Marie Curie. Or, on a pu mesurer, pendant la campagne du référendum sur la Constitution européenne en France, l'arrogance et l'ignorance de certains à l'égard de ces pays. Par exemple, la Slovénie ou Chypre ont déjà le niveau de vie du Portugal (78 % du PIB des Quinze). Globalement, la population des PECO est qualifiée, dynamique, souvent bilingue. Les progressions de niveau de vie sont déjà visibles, l'inflation est passée en 10 ans de 15 % à 4 %, soit une baisse plus rapide que nous dans les années 90 ! Et puis, on a les exemples de « miracle » économique et social pour la Grèce, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande. L'Irlande, en 1973, était à 42 % du PIB européen. En 2004, elle était à 115 %, c'est-à-dire au-dessus de la France et de l'Allemagne !

Certes, le rattrapage sera plus lent pour certains pays mais, en général, ces économies sont convergentes et ont un potentiel. Des pays comme la Slovénie ont déjà ingénieurs et chercheurs de qualité, et autant de médecins par habitant qu'un pays comme la France !

Les Quinze ont un excédent commercial de 20 milliards d'euros par an avec les PECO, depuis déjà quelques années. La France vend pour 20 milliards d'euros par an dans les Dix nouveaux pays, dégageant un excédent commercial de 2 milliards d'euros par an. L'Allemagne leur exporte 30 milliards d'euros, pour un excédent commercial de 2,8 milliards.

Une autre grande crainte des Européens des « vieux » pays est une forte immigration de cette main d'œuvre qualifiée. Là encore, l'histoire devrait nous rassurer. Jusqu'en 1978, date de sa candidature à l'UE, l'Espagne « exportait » 120.000 travailleurs par an dans le reste de l'Europe ; aujourd'hui, à peine 2 à 3.000 émigrent. Cela confirme bien le rattrapage en terme d'offres d'emploi et de niveau salarial. Dès lors, chacun aspire à revenir vivre dans son pays.

Diverses enquêtes concordantes (*Eurostat, OCDE, FMI*) ont calculé que 220.000 travailleurs des PECO avaient émigré à « l'ouest » entre 1998 et 2005, sur une population active de 50 millions de personnes. Là encore, les sondages montrent une volonté farouche de revenir « au pays » dès que possible, après avoir suivi une qualification un an ou deux maximum.

Autre crainte : les délocalisations. Il y en a eu, certes, mais bien avant le 1^{er} mai 2004. A mesure que le niveau de vie va augmenter, les délocalisations se feront ailleurs (Asie, Afrique). Déjà la Pologne, la République tchèque ou la Hongrie connaissent à leur tour des délocalisations. La délocalisation, c'est la conséquence de la mondialisation et de l'économie de marché internationale, pas de l'élargissement.

Compte tenu d'un climat d'inquiétude, nourri par une croissance faible chez les Quinze et un chômage important dans plusieurs pays, des clauses de sauvegarde transitoires ont été instaurées par la Commission européenne pour limiter, jusqu'en 2009-2011, l'immigration des travailleurs en provenance des Dix pays. On se souvient aussi des craintes suscitées par la directive Services (ex-Bolkenstein), et qu'il a fallu l'amender en supprimant le principe du principe du pays

d'origine pour l'application du droit du travail du salarié. Même chez les pays entrants, il y a eu la même volonté de se protéger : ainsi, la Pologne a obtenu l'interdiction d'achat de ses terres, foncières et agricoles, par des non-nationaux pendant quelques années, afin d'éviter une flambée des prix du foncier... Paradoxe, que cette Europe qui se rassemble, mais qui se protège, aussi.

III – Une ambition politique

Avec cette Europe à 25 pays, dans quelques mois à 27, et sans doute dans quelques années à 30 ou 35, l'Europe a un réel poids économique. Mais, pour reprendre la phrase de Jacques Delors, elle est un « géant économique, mais un nain politique ». Malgré un début de diplomatie commune, un embryon de défense communautaire, elle pèse encore peu face à la puissance mondiale que sont les Etats-Unis, et bientôt la Chine et l'Inde.

Il est intéressant de savoir, à 25 pays, quelles pourraient être ses perspectives et ses ambitions, et pour quel enjeu géopolitique.

Des trois attributs de puissance ou de souveraineté que sont la diplomatie, l'armée, la monnaie, nous savons que la monnaie unique sera, entre 2007 et 2012, la monnaie de tous les nouveaux pays européens, car ils s'y sont engagés en rentrant dans l'Union. La Slovénie et l'Estonie seront les premiers à l'adopter dès 2007. Les autres suivront, selon un calendrier programmé entre 2008 et 2011. Seule la Pologne n'a pas encore fixé de date définitive, ne souhaitant pas casser la dynamique de sa croissance par l'adoption rapide des « critères de convergence » rigoureux. Bientôt, 370 millions d'Européens auront donc l'euro, soit 24 sur 27 pays, à l'exception du Royaume-uni, de la Suède et du Danemark. Cela aura un impact considérable (réserves de change, réserve de valeur), mais insuffisant.

L'Europe se cherche encore, manque de souffle, d'idéal politique, de vision prospective à trente ans. Comment l'Europe peut-elle « peser » sur les affaires du monde face à la suprématie absolue des Etats-Unis en matière militaire, en matière de recherche et développement ou de brevets ?

Pourra-t-elle trouver un consensus politique sur une telle ambition, à 30 pays ou plus ? En d'autres termes, ne s'est-elle pas trop « élargie », donc diluée, avant d'approfondir ses institutions et l'extension du vote à la majorité qualifiée, qui empêcherait le blocage institutionnel ? Par rapport à l'Europe des six pays fondateurs, n'y a-t-il pas, désormais, plusieurs visions différentes de l'idéal européen ?

Il semble en effet qu'aujourd'hui, les perspectives se brouillent. Le « noyau dur » des six pays fondateurs de l'Europe croit encore à une « Europe puissance » donc très politique et communautaire, tandis que les nouveaux entrants se « contentent » de l'UE pour son modèle économique et social, mais se « rangent » sous la bannière américaine pour leur défense et leur sécurité, l'Europe n'étant guère crédible, à leurs yeux, sur ce terrain.

En somme, le choix devra, tôt ou tard, être fait entre cette « Europe-puissance » dont rêvent surtout Français et Allemands, et une Europe « Zone de libre-échange », opulente, sorte de « vaste Suisse tranquille ». De ce choix

stratégique dépendra aussi le maintien d'une Europe intergouvernementale (simple fédération d'Etats-nations) ou la marche vers une Europe communautarisée, plus intégrée sur le plan politique et militaire. La Constitution européenne faisait un pas vers cette Europe politique (51 ans après l'échec de la Communauté européenne de défense, CED !), en créant un Président de l'UE élu pour 2,5 ans, un Ministre des Affaires étrangères, une défense plus intégrée, un Parlement européen avec plus de pouvoir, etc... Malheureusement, les 'non' français et néerlandais ont stoppé ce texte, qui sera représenté sous une forme plus simplifiée sans doute en 2009, bien qu'à ce jour 15 Etats aient déjà adopté le projet actuel (soit une majorité d'Etats et de population).

L'originalité de la construction européenne, c'est aussi un modèle spécifique de développement : l'Europe, ce n'est pas que de l'économie ou de la politique, c'est aussi du droit, du social, de la solidarité, d'où le concept très européen (et d'ailleurs d'origine allemande dès les années soixante) d'économie *sociale* de marché, où jouent la régulation et l'entraide par la redistribution. D'où les fonds structurels et les fonds de cohésion, afin de réduire les disparités entre les territoires et entre les différents pays. Cette approche des choses déteint également sur sa vision du monde : l'Europe est plus adepte d'une vision multipolaire (laisser agir l'ONU par exemple) que d'une vision unipolaire (privilège de la nation la plus puissante au monde...). Humaniste, sa culture est plus consensuelle.

Un autre enjeu majeur de l'élargissement est celui de ses frontières : jusqu'où doit s'étendre l'Europe ? Vu les difficultés d'acceptation de ce cinquième élargissement, et l'hostilité croissante à l'égard de la Turquie, on peut penser qu'une « pause » dans le processus sera instaurée. Mais il faut être conscient que l'Europe attire énormément, et les « futurs » candidats sont déjà nombreux : les pays des Balkans, l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie, certains pays de la rive sud-méditerranéenne... Il serait peut-être temps d'affirmer des alternatives crédibles à l'intégration pure et simple : des coopérations renforcées ou structurées, des partenariats privilégiés. C'est ce que beaucoup espèrent pour la Turquie, qui pourraient se « décourager » devant une mise en conformité difficile avec les 31 chapitres à respecter. A commencer par les Droits de l'Homme et la reconnaissance du génocide arménien... De même, se posera aux frontières extérieures de l'UE, la question de la définition du contenu des « politiques de voisinage ». Car plus l'Europe va s'étendre, plus elle va se trouver frontalière de dictatures corrompues et mafieuses.

Ces questions seront liées à l'énorme défi démographique qui attend l'Europe (la nouvelle comme l'ancienne), du fait de son faible taux de natalité et de sa faible immigration. A la différence des Etats-Unis qui prospèrent par l'immigration « intelligente », l'Europe se videra faute de renouvellement des générations, aggravé par un exode... vers l'Amérique ou l'Asie ! Quelques chiffres à méditer : aujourd'hui la moyenne d'âge de l'UE est de 38 ans. Elle sera de 49 ans en 2040. Il n'y aura plus que 397 millions d'habitants, au lieu des 453 millions actuels. La Russie passera de 140 millions d'habitants aujourd'hui à... 100 millions d'habitants en

2040 ! En 2006, il y a quatre travailleurs pour un retraité en Europe. En 2040, il y en aura deux pour un...

Autre défi à relever. Si l'Europe élargie veut rattraper son retard sur l'Amérique, elle doit faire un effort aussi sur son budget : un peu plus de 1 % du PIB de tous les pays composant l'UE, c'est notoirement insuffisant, pour ne pas dire indécent. Le budget européen 2006 s'élève à 116 milliards d'euros pour 25 pays (à comparer avec le budget annuel de la France qui atteint cette année 276 milliards d'euros !). Ou encore le budget européen ne représente que 2 à 3 % de la dépense publique totale ! La marge de manœuvre des politiques budgétaires européennes est donc très faible et, dans ces circonstances, on peut même saluer tout ce qui se fait avec si peu de moyens !

En outre l'Europe devra également réfléchir rapidement au redéploiement de son budget. Sur les 116 milliards, 43 % vont à la politique agricole commune ; 37 % aux fonds structurels ; 8 % à la recherche et éducation ; 12 % aux frais de fonctionnement. Cette composition est de plus en plus contestée.

De plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer le poids exorbitant de la Politique agricole commune (près de la moitié du budget) qui ne profite qu'à quelques pays (dont la France). Une diminution de ce poste (qui va à 3 % d'agriculteurs) bénéficierait aussitôt aux investissements nécessaires à la recherche et développement.

Pour rester performante, l'Europe doit impérativement investir davantage dans la recherche et le développement, car le retard se creuse avec les Etats-Unis, le Japon, le Canada. En outre, nos « vieux » pays subissent un exode de leurs cerveaux et une diminution des brevets. L'effort de recherche est le double aux Etats-Unis et au Japon qu'en Europe (4 % aux USA et au Japon, 2 % seulement en Europe). D'ici 10 ans, on estime qu'il y aura autant d'ingénieurs indiens hautement qualifiés que... dans toute l'Europe !

Un dernier défi concerne la défense européenne. Tout en restant rattachée et solidaire de l'OTAN, une Europe de la défense mieux intégrée et mieux coordonnée rendrait l'Europe plus crédible. L'Europe dépense 50 % du budget américain de la défense pour une capacité de défense de... 8 % seulement ! Cela tient à la disparité des armes, des programmes, des stratégies (exemple, l'*Eurofighter* ou le programme Rafale, d'où dispersion des savoirs et gâchis financier !). Une Agence de l'armement vient d'être créée, qui devrait améliorer les choses. La défense est l'exemple type où, à défaut d'un consensus à 25, des pays peuvent avancer grâce aux « coopérations renforcées » (France, Allemagne, et Royaume-Uni).

En guise de conclusion... provisoire !

L'Europe n'a pas achevée non plus l'intégration du marché unique, ni l'Union économique et monétaire : respect du pacte de stabilité, gouvernance économique, harmonisations fiscales, sociales, salaire minimum européen, relance de la stratégie de Lisbonne (faire d'ici 2010 de l'Europe « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde »).

Sur tous ces sujets, l'Europe est souvent en panne, ou

attentiste. Le phénomène s'est aggravé depuis le double 'non' aux référenda constitutionnels du printemps 2005. C'est navrant, car l'économie mondiale tourne à plein régime presque partout dans le monde et qu'on n'attendra pas l'Europe. Deux milliards de personnes veulent accéder à notre niveau de vie par leur travail acharné, et elles y parviendront, avec ou sans notre consentement. A commencer par les Chinois et les Indiens.

L'Europe doit s'adapter, se réformer, et non se replier sur elle-même. Le « patriotisme économique » est aussi dangereux qu'inefficace. Tout protectionnisme peut entraîner immédiatement des « représailles » de l'autre bout de la planète. Dans ce domaine là aussi, comme pour le respect du pacte de stabilité, nous devons donner l'exemple aux nouveaux adhérents de l'Union. C'est le gage d'une bonne cohésion et d'une solidarité exemplaire, tout en respectant la devise de l'UE : « unie dans la diversité ».

L'Europe est une fantastique aventure, qui a fait ses preuves depuis 50 ans. Elle ne doit pas s'arrêter en si bon chemin, et adapter, voire créer, de nouvelles formes de gouvernance, dans le respect réciproque des peuples et des cultures.

Dans cette accélération des flux économiques et financiers, ce ne sera pas simple, mais cette maxime du grand poète René Char peut nous aider : « *l'impossible, nous ne l'atteignons pas, mais il nous sert de lanterne* ».

Et enfin, je citerai cette très belle formule d'un grand Européen, Helmut Schmitt, qui a fait beaucoup pour l'Europe (création du Système monétaire européen - SME et de l'Ecu, élection des députés au Parlement européen au suffrage universel direct, etc). Cette citation est tirée de son excellent ouvrage : *L'Europe s'affirme, perspectives pour le XXI^e siècle* : « *je ne me suis jamais considéré comme un idéaliste de l'Europe. J'ai été et je reste un fervent partisan de l'intégration européenne par intérêt stratégique et... patriotique* ».

Que voilà une belle leçon de réalisme politique.

Alain MALEGARIE

Membre du Comité directeur de l'UEF Rhône-Alpes.

Faut-il réformer les statuts de la Banque centrale européenne ? Et si oui, quelles réformes ?

Aric WIZENBERG

Article extrait de *Le Taurillon*, Paris, magazine en ligne eurocitoyen, créé à l'initiative des *Jeunes Européens - France*

Fin mai 2005, deux pays de la zone euro (France et Pays Bas) rejetaient le « Traité constitutionnel européen » (TCE) par voie référendaire. L'une des raisons majeure de ce rejet est très certainement l'actuelle situation économique de la zone. Et pour cause !

En effet, alors que l'année 2004 semble avoir été l'année record de la croissance mondiale, de toutes les parties du monde, la Zone euro est celle qui aura alors eu la plus faible croissance moyenne (1,6 % en 2004 comparés aux 4 % environ à l'échelle mondiale). De plus, avec un taux de chômage moyen proche de 9 %, la situation économique est, il est vrai, aujourd'hui très préoccupante...

Dans quelle mesure les problèmes économiques auxquels la Zone euro fait actuellement face sont-ils imputables au fonctionnement de la BCE ? Et, éventuellement, comment la réformer ?

La politique économique d'un Etat, d'une nation ou d'une fédération comporte deux volets.

D'une part, la politique budgétaire qui, dans le cas de la Zone euro est gérée par chaque Etat membre de l'Union. La politique budgétaire commune de l'Union est très faible. Les ressources du budget sont égales à 1 % du Produit intérieur brut global de l'UE. Ce chiffre est à comparer par exemple aux 20 % du PIB des Etats-Unis à disposition du pouvoir fédéral...

D'autre part, la politique monétaire qui est contrôlée de façon totalement centralisée par la BCE. Car c'est la BCE, qui gère la création des pièces et billets en euros et qui fixe les taux d'intérêts directeurs. Ces taux d'intérêts correspondent pour simplifier aux taux minimums pratiqués dans la Zone euro. Des taux d'intérêts faibles favorisent le développement économique en stimulant l'investissement et la consommation.

Dans un premier temps, il est donc nécessaire de revenir en détail sur les statuts et le rôle de la BCE. Dans un second temps, il s'agirait ici de détailler les principales critiques faites au fonctionnement de l'institution.

La BCE : qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche ?

La BCE a hérité de la *Bundesbank* son statut de très forte indépendance. Elle est un cas extrême sur le sujet. Son Directoire est élu pour une longue période (8 ans) non renouvelable pour éviter toute tentation de plaire pour garder sa place.

L'organisme de décision dans la BCE est son Conseil des gouverneurs, composé du Directoire (six membres choisis par le conseil de l'UE) et de l'ensemble des ministres des finances des pays de la Zone euro. Le Conseil des gouverneurs est donc actuellement de 18 membres. Il n'a pas à prendre en compte les avis émis par le Conseil de l'UE, le Parlement européen ni aucun autre acteur économique ou politique.

Le rôle unique de la BCE est de maintenir la stabilité des prix. Son objectif initial était le maintien de l'inflation à un niveau inférieur à 2 %. Mais cette cible était si étroite que l'on a évolué vers un objectif d'inflation au voisinage de 2 %.

Il est en revanche nécessaire de bien comprendre qu'il s'agit-là d'une inflation moyenne sur l'ensemble de la zone. Par conséquent les variations entre Etats sont sensibles. Dans la réalité, les taux observés sont donc

généralement situés entre 2 et 2,5 %, sur l'ensemble de la zone.

La BCE : Pourquoi faire ?

En général, les critiques visant la BCE portent surtout sur ses deux piliers : son fonctionnement totalement indépendant et son objectif unique de maintien des prix. Les règles de la BCE sont très strictes, en revanche elles sont appliquées avec plus de souplesse que l'on pourrait d'abord se l'imaginer.

En ce qui concerne la lutte contre l'inflation par exemple, malgré le fait qu'elle ait toujours été supérieure à son objectif, la BCE a conservé des taux d'intérêt historiquement très faibles. De plus, on l'oppose toujours à la *Federal Reserve* (*Fed*) américaine sur le sujet des objectifs monétaires, alors qu'en fait l'évolution des taux de la *Fed* et de la BCE sont très similaires. Cette comparaison tient au fait que dans les statuts de la *Fed* sont inscrits les objectifs de croissance et de plein-emploi (dans les statuts de la BCE, ils ne sont à considérer que « sans préjudice du maintien de la stabilité des prix »).

Pour ce qui est de l'indépendance de la BCE, elle est souvent remise en cause. Il est normal qu'elle soit indépendante car, autrement, les mouvements de taux suivraient le cycle électoral et non plus le cycle économique (les taux chuteraient toujours dans les périodes préélectorales). De plus, des travaux empiriques ont été menés indiquant une corrélation entre forte indépendance et taux d'intérêts faibles.

L'indépendance est nécessaire, en revanche et très certainement, en raison du fait que la jeune BCE est régulièrement mise à l'épreuve, elle fait preuve d'une résistance farouche et sans doute excessive à tous conseils n'émanant pas de ses services. À l'opposé, on peut souligner que la *Fed* est dans une situation de réelle connivence avec le gouvernement fédéral américain. La coopération entre pouvoir politique et pouvoir monétaire est nécessaire, mais elle peut difficilement être imposée par les textes.

BCE : les failles du système...

Enfin, l'une des grandes critiques de la BCE est que ses réactions sont trop lentes et trop faibles. En réalité, les temps de réaction entre la *Fed* et la BCE sont de quelques mois de différence. En ce qui concerne les variations de taux, il est vrai qu'elles sont plus faibles pour la BCE que pour la *Fed*. Il faut tout de même noter que l'économie américaine est beaucoup plus réactive aux variations de taux d'intérêts que dans la zone euro, rendant leur manipulation plus efficace.

De plus, l'hétérogénéité de la Zone euro fait que des taux d'intérêts trop forts (ou trop faibles) auront des conséquences très variables d'un pays à l'autre (en raison principalement des différences d'inflations entre pays). Une dernière critique au sujet de la BCE est la taille de son Conseil directeur, qui rend l'institution moins efficace alors qu'il va encore grossir au fur et à mesure de l'adhésion de nouveaux Etats membres à la Zone euro ; à ce sujet, une modification de la structure de la gouvernance de la BCE est probablement nécessaire.

Bilan et perspectives

Le bilan de la BCE est donc mitigé. Finalement, malgré des règles très strictes, il faut noter l'application d'un certain pragmatisme. Certains statuts pourraient donc très bien évoluer (la mise en place d'une cible d'inflation à 3 ou 4 % maximum par exemple, la refondation du système de gouvernance de la BCE, etc.).

Cependant, il faut bien reconnaître à la BCE de grandes réussites. Elle réussit à maintenir les taux d'intérêts à des niveaux exceptionnellement stables et bas. Elle a réussi en moins de dix ans à créer une nouvelle monnaie et à lui faire acquérir le statut de deuxième monnaie de réserve mondiale. Et au cours de cette période (et au prix d'une rigueur forte...), la BCE et l'euro ont acquis une véritable crédibilité internationale.

En revanche, ce statut particulier qu'a aujourd'hui la Zone euro est une situation tout à fait dangereuse. Il semble donc que le besoin de réforme soit plus à rechercher du côté de la gestion de la politique budgétaire de la zone euro : une politique communautaire qui, aujourd'hui, n'existe tout simplement pas.

Bref : Les idées d'éventuelles réformes de la BCE sont à considérer avec intérêt. Mais le cœur du problème économique de la Zone euro est plutôt l'absence d'une véritable politique budgétaire fédérale ainsi qu'une intégration économique, de fait, beaucoup trop faible.

Où en est l'intégration européenne ?

Exposé de Jean-Pierre GOUZY
Commission nationale de l'UEF-France - Lyon

Que veut l'Europe, sur fond de mondialisation technologique, économique, financière, mais aussi d'effervescences générées dans de vastes zones souvent vitales pour la paix des peuples, face à l'émergence de deux géants comme l'Inde et la Chine ; l'émission de l'Afrique ; l'éveil de l'Amérique du sud ; l'unilatéralisme de la superpuissance nord américaine... et ses propres carences ?

Pourquoi ses propres carences ?

Essentiellement parce que l'intégration politique n'a pas suivi l'intégration monétaire et juridique. Notre Union européenne (UE), peut certes se targuer d'avoir un minimum d'architecture institutionnelle, de disposer de 80.000 pages de droit communautaire qui peuvent servir de « boussole » à ses Etats membres et ses citoyens, mais les résultats de notre intégration économique sont encore partiels et ne corrigent que très imparfaitement nos disparités sociales et régionales à mesure que le cercle des membres s'élargit, donnant le sentiment d'une fuite en avant permanente entre ce que nous devrions faire et ce que nous faisons effectivement. L'architecture institutionnelle dont nous nous sommes progressivement dotés depuis les années 1950 - arbitrairement désignées sous le nom de « Bruxelles » - comportent des acquis indéniables, mais le processus constitutionnel engagé au début du vingt et unième siècle a connu le printemps dernier une rebuffade cinglante dans deux des pays fondateurs de la construction européenne : la France et les Pays Bas.

Pourquoi ne pas le dire ? Le choc qui en est résulté n'a pas encore été surmonté, alors qu'on nous presse d'ouvrir toujours plus les portes de l'Union et d'honorer nos engagements à l'égard des nouveaux pays

candidats.

Ce sera le cas pour la Bulgarie et la Roumanie si Bucarest et Sofia sont déclarées admissibles le 16 mai prochain par la Commission européenne, confirmant la date du 1^{er} janvier 2007. Sinon, les deux candidats devront faire pénitence jusqu'au 1^{er} février 2008.

Ce sera aussi progressivement le cas, en attendant que sonne l'heure de vérité pour la candidature turque et de tels ou tels pays de l'ancienne mouvance soviétique, en tête desquels l'Ukraine ou certes le parti pro Moscou a connu une remontée électorale à l'issue des élections du 26 mars dernier, mais insuffisante pour faire obstacle à la volonté des partis pro occidentaux de rejoindre l'UE et l'OTAN... considérées comme leur terre promise.

Le cas ukrainien est typique : nous héritons des frontières d'Etat qui recouvrent des réalités disparates. L'Ukraine orientale est, en fait, russe, alors que l'Ukraine occidentale est vraiment ukrainienne et tournée culturellement, économiquement vers la nation polonaise voisine. De plus, contrairement à la Biélorussie qui vit sous un régime répressif, marqué par la nostalgie soviétique et totalement dépendante de Moscou pour assurer sa viabilité économique, l'Ukraine de Viktor Iouchtchenko et de la révolution orange appartient désormais à la famille démocratique. Les récentes élections biélorusses du 19 mars n'ont pas permis de déloger de ses prérogatives le dictateur local, Alexandre Loukachenko. Un authentique autocrate que Vladimir Poutine flatte ou manipule avec des pincettes, selon les intérêts du Kremlin et de Gazprom.

Dans les Balkans où l'UE s'aventure sur la pointe des pieds, nous avons des complexités comparables. La Macédoine à laquelle nos amis grecs ne consentent que la dénomination d'« ancienne république yougoslave de Macédoine » est ouvertement candidate à l'UE, mais le tiers de sa population est albanaise comme 90 % de celle du Kosovo. Or, le Kosovo, toujours sous contrôle de la KFOR, c'est-à-dire de l'OTAN, exige l'indépendance pure et simple et veut sortir du giron serbe, alors que le Nord Kosovar est lui majoritairement serbe. Bien entendu, le gouvernement de Belgrade ne veut rien entendre et l'a fait savoir à Vienne où se sont engagées, le 20 février dernier les premières négociations destinées à régler l'avenir de la province, sous l'égide de l'ONU.

Autre cas de figure : la Serbie Monténégro, Etat résiduel de l'ancienne Yougoslavie, menace de se scinder en deux Etats souverains ou prétendus tels, le gouvernement monténégrin revendiquant l'indépendance. Un référendum devra finalement en décider le 21 mai prochain, l'UE ayant pu imposer une seule limite : l'indépendance ne sera effectivement proclamée que si au moins 55 % est électeur l'ont approuvée. Toute la partie septentrionale du Monténégro se considère, en effet, elle aussi, comme serbe.

En Bosnie Herzégovine, entité chaotique artificielle où la sécurité est aujourd'hui assurée par 7.000 soldats de l'UE qui ont remplacé ceux de l'OTAN, les accords de paix de Dayton ont imposé en 1995 aux 40 % de musulmans, 19 % de chrétiens, 38 à 39 % d'orthodoxes qui peuplent leurs divers regroupements dans une Fédération croato-musulmane et une République serbe « ethniquement pure » louchant vers Belgrade et abritant des criminels de guerre en cavale.

Tous ces pays, plus l'Albanie, ont signé des accords avec l'UE destinés à les acheminer dans un avenir plus ou moins lointain vers l'adhésion. En outre, il n'est pas certain que la fragmentation balkanique s'arrête en si bon chemin. Si, en effet, le Monténégro et le Kosovo prennent leur indépendance à l'égard des Serbes, la Voïvodine serbe, mais d'ethnie hongroise ne serait-elle pas tentée à son tour, un jour, de s'affranchir de la tutelle de Belgrade ?

Tous les calculs de représentativité des Etats membres de l'UE et des voix au Conseil des ministres ou des répartitions de rôles au sein des institutions communes voleront en éclat. Comme celui d'une intrigue, l'écheveau devra être entièrement recomposé. Il faut dès maintenant en prendre conscience, même si nous n'en sommes qu'aux préliminaires. A savoir, pour la période récente, après la décision d'engager les négociations d'adhésion avec la Croatie, elle aussi ex-république yougoslave, la signature d'accords de stabilisation et d'association de l'UE avec l'Albanie, le 18 février ; la signature annoncée d'accords du même type avec la Bosnie Herzégovine à la

fin de l'année, tandis que les mêmes accords avec la Serbie Monténégro (en fait, la Serbie) traînent, Belgrade se voyant reprocher de ne pas livrer au Tribunal pénal international pour l'ex Yougoslavie, les personnalités serbes recherchées pour crimes de guerre.

L'identité européenne.

En fait, le problème qui me paraît incontournable, est celui de la « capacité d'absorption » de l'UE, du fait de l'insuffisance des critères d'adhésion tels qu'ils ont été décrétés à Copenhague en 1993. C'est la raison pour laquelle le Parlement européen (PE) s'est enfin décidé, à l'initiative de l'allemand Elmar Brok, président de sa Commission des affaires étrangères, à engager une réflexion sur « la nature de l'UE » et de ses « frontières géographiques ». Dans une résolution votée le 16 mars dernier par 397 voix contre 95 et 37 abstentions, il demande à la Commission de présenter avant les 31 décembre prochain, un rapport exposant les principes sur lesquels la définition de l'Union puisse se fonder.

Ne nous leurrons pas, cependant... Comme le débat parlementaire l'a montré, les esprits sont divisés sur une telle approche, mais il faut avoir, je pense, le courage d'affronter de telles difficultés. Ainsi, comme l'a proclamé la majorité du Parlement, il est exact que « l'enlèvement du processus de ratification du traité constitutionnel empêche l'UE d'accroître sa capacité d'absorption » (alinéa 6 du document) et il est souhaitable de « soumettre à tous les pays européens actuellement sans perspective d'adhésion à l'UE, des propositions pour une relation multilatérale étroite avec celle-ci » (alinéa 9). Bien sûr, il n'est pas question, pour autant, de fixer les frontières de l'Europe « une fois pour toute » et il ne s'agit pas d'un « débat théologique », mais le flou artistique actuel n'est plus acceptable. Plus d'un demi-siècle après le début du processus d'unification européenne, le moment est largement venu de poser la question de l'identité européenne. Il eut même été souhaitable d'ouvrir ce débat avant l'aventure constitutionnelle à laquelle M. Giscard d'Estaing a présidé, plutôt qu'après, même si, comme nous l'espérons bien, le débat constitutionnel est appelé, lui, à rebondir, tôt ou tard.

Le budget, le plombier, le retour à Lisbonne.

Pour l'heure, les institutions européennes ont été, ou sont amenées, à se prononcer sur des dossiers moins palpitants, mais néanmoins lourds de conséquences même si, du fait de leur nature, ils tendent à l'introuvable.

- **Le premier est le dossier budgétaire (quel cadre financier pour la période 2007 – 2013 ?).**

Le 8 juin 2005, le PE s'était prononcé en faveur d'un volume de crédits de 974 milliards d'Euros (1,18 % du PIB en crédits d'engagement). L'accord laborieusement acquis au Conseil, le 16 décembre suivant, concernait 862.363 milliards d'Euros (1,045 % du produit brut). Le 18 janvier 2006, le PE a rejeté le compromis obtenu au Conseil. Or, l'accord du Parlement est nécessaire pour permettre l'adoption finale du paquet financier 2007/2013. Il a donc demandé que les 862 et quelques milliards de crédits d'engagements proposés par les Etats soient augmentés de 12 à 13 milliards d'euros, soit à 1,5 % du produit brut de l'Union, notamment en faveur de la recherche, de la compétitivité, de la croissance, ainsi qu'en faveur de la sécurité intérieure et des actions extérieures.

Une nouvelle réunion vient de se tenir, le 5 avril, pour éviter de prolonger l'impasse. Les eurodéputés et le Conseil des ministres sont parvenus à un compromis : le budget définitif 2007/2013 devrait être de 866 milliards d'Euros.

- **Autre dossier : celui d'un personnage : « le plombier polonais ».**

Son géniteur s'appelait (mais on l'a oublié) « Bolkestein », du nom d'un Commissaire européen néerlandais et libéral. Ce plombier

imaginaire est allé jusqu'à perturber fortement le choix des électeurs français lors des débats hexagonaux sur le texte constitutionnel en mai 2005. Le problème principal (mais, pas le seul) de cette mise en œuvre de « l'Europe des services » proclamée comme l'un des objectifs essentiels du traité de Rome de 1957 concernait le « principe du pays d'origine » permettant à un prestataire de services de travailler dans l'UE aux conditions de son Etat d'origine.

Le 16 février dernier, après de longues délibérations, le PE emboitant le pas à Mme Gebhardt, rapporteur social démocrate allemande, retirait le principe du « pays d'origine ». Un compromis a donc été trouvé entre la majorité des eurodéputés de « droite » et une majorité des eurodéputés de « gauche ». Désormais, ce devrait être les parties contractantes qui choisiraient le droit applicable. De plus seraient exclus du champ du projet de directive : les services d'intérêt général (services publics non marchands au contraire des services publics marchands) et dans les deux cas, diverses catégories dont vous trouverez, si le cœur vous en dit, l'énumération dans le bulletin de 7 jours d'Europe, du 20 février dernier.

Pour mémoire, le projet a été adopté au PE par 391 voix contre 213 et 34 abstentions, après une bataille acharnée de 1.800 amendements. Puis la Commission s'est saisie du dossier. Elle vient d'entériner un projet de directive très remanié. Il confirme la suppression du « principe du pays d'origine » et le remplace par la liberté de prestation au sein de l'UE, avec l'obligation pour le pays d'accueil de lever les obstacles administratifs. Les services publics sociaux, de sécurité, de santé et d'autres activités (notamment activités bancaires, audiovisuelles) sont exclus du champ d'application de la future directive qui sera présentée au Conseil des ministres fin avril. Une deuxième lecture est prévue au PE cet automne. La directive « services » devrait donc être définitivement adoptée avant la fin de l'année, mais, il est vrai, qu'elle n'aura plus guère de rapport avec le projet Bolkestein d'origine.

- **Autre dossier, encore : celui du Conseil européen de printemps qui, comme chaque année, a été consacré aux questions économiques.**

Le dernier s'est tenu, les 23 et 24 mars. Il avait deux objets principaux : l'éternelle relance de ce qu'on appelle la « stratégie de Lisbonne » en vertu de laquelle, je cite « l'UE s'engageait à devenir d'ici à 2010 l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde » et une tentative de définition, enfin, d'une politique énergétique en Europe.

Tout ceci figure dans une bonne vingtaine de pages de texte. Allons à l'essentiel : le Conseil européen réaffirme sa volonté « d'investir davantage dans la connaissance et l'innovation », « de voir mieux exploité le potentiel des entreprises, notamment des PME », « d'augmenter les possibilités d'emploi pour les catégories prioritaires ». Qui n'applaudirait pas, à condition que les moyens budgétaires soient là. Ce qui n'est que très partiellement le cas, si on en juge par les écarts constatés entre les propositions de la Commission et du Parlement, et le compromis obtenu du Conseil.

Au catalogue des bonnes intentions, nous trouvons la réaffirmation de l'objectif de 3 % du PIB investi dans la recherche d'ici 2010 ; l'invitation à la Commission de proposer des dispositions précises visant à encourager le développement des PME ; le souhait que les Etats membres mettent en place un « guichet unique » permettant de créer des entreprises de manière simple et rapide, dans toute l'UE, d'ici 2007 ; l'intention de créer 2 millions de postes de travail par an d'ici à 2010 ; de réduire dans des proportions précises l'abandon scolaire afin que d'ici la fin de 2017, chaque jeune ayant quitté l'école et se trouvant au chômage puisse, dans un délai de 6 mois, se voir offrir un emploi, un apprentissage, une formation, etc.

Le sommet s'est prononcé aussi pour la retraite progressive, le travail à temps partiel, la promotion de l'emploi des femmes, la « flexibilité », l'assainissement des finances publiques ; une coordination politique permettant d'assurer la « discipline budgétaire » pour « absorber les chocs asymétriques » dans la zone euro et de progresser dans « l'extension, l'amélioration, l'interconnexion, l'interopérabilité des infrastructures européennes ». Ce style, cette envolée terminologique,

ce souffle didactique... n'est-ce pas admirable ?

Mais soyons sérieux ! Nous avons eu droit également à quelques décisions fermes. Par exemple, l'invitation à la Commission de présenter, à la mi-juin, une proposition précise d'un Institut européen de technologie, dont elle a suggéré la réalisation. Par exemple encore, la promotion d'un fonds européen d'ajustement de la mondialisation de 500 millions d'euros, qui devrait être opérationnel « dans les meilleurs délais, de préférence avant le 1^{er} janvier 2007 ». 500 millions d'euros par an, c'est une goutte d'eau dans le gouffre de la mondialisation, mais l'intention est louable.

Le défi énergétique et les OPA.

Quant à la politique de l'énergie, elle se caractérisera par trois objectifs principaux :

- La sécurité des approvisionnements.
- La garantie de compétitivité des économies européennes et d'un coût abordable pour l'approvisionnement énergétique pour l'entreprise et pour le consommateur, à l'aide de diverses dispositions, dont, en particulier, le développement des interconnexions des réseaux gaziers et électriques, l'objectif proposé étant pour l'heure, lui aussi, modeste... Il est, en effet, prévu en matière d'électricité, qu'au moins 10 % des capacités de production installées dans les Etats membres soient connectées. De plus, aucune date butoir n'est proposée.
- La promotion de la viabilité environnementale, en envisageant d'accroître d'ici à 2015, les énergies renouvelables et la proportion des biocarburants (objectif de 8 %). La mise en œuvre d'un plan d'action étant, d'autre part, prévue dans le domaine de la biomasse.

La dimension extérieure de la sécurité des approvisionnements n'a pas échappé : les 25 étant explicitement appelés à « parler d'une seule voix à l'appui des objectifs de politique énergétique » dans les relations avec les pays tiers (Russie, pays du Golfe, Etats-Unis, etc.). Le moins qu'on puisse dire est que la route sera longue pour y parvenir.

La presse et les médias n'ont pratiquement pas parlé de ce Sommet européen un peu rébarbatif, décrétant qu'il s'agissait d'« une rencontre sans vraie ambitions dans une Union en panne de compétitivité économique ».

Il y aura bientôt cinq ans -le 27 avril 2001- qu'à l'Université de Florence, Mme Loyola de Palacio, alors en charge de l'énergie au sein de la Commission de Bruxelles, déclarait : « les efforts actuels de l'Europe pour développer son autonomie politique, militaire et monétaire n'auront aucun effet durable réel si l'UE ne poursuit pas en même temps, avec un maximum de vigueur, un objectif d'autonomie énergétique raisonnable ». Cinq années plus tard, qu'en est-il ?

Jusqu'ici la concurrence dans le domaine de l'énergie est demeurée un mythe, jamais les prix de l'énergie n'ont été plus élevés et ce fût une aberration de maintenir si longtemps des politiques nationales pratiquement non coordonnées. 25 politiques nationales de l'énergie en parallèle !

Jadis, Jean Monnet avait eu la prescience et la conscience d'une priorité européenne en ce domaine, suscitant la CECA dès 1950 et sept années plus tard, l'Euratom.

Seuls, aujourd'hui des groupes européens puissants permettront, dans un cadre réglementaire européen, de concilier concurrence et défense stratégique en matière d'énergie.

- **On a beaucoup parlé aussi des OPA ou tentatives d'OPA.**

Survenues dans ce domaine récemment, le 1^{er} juillet 2007, la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité s'imposent aux entreprises comme, au moins théoriquement, aux particuliers.

Le coup d'envoi des grandes manœuvres a été donné par l'allemande EON qui veut racheter la première compagnie d'électricité espagnole, Endesa, et par la tentative d'OPA de l'italien ENEL qui a poussé Suez dans les bras de Gaz de France, ou l'inverse, à l'initiative du

gouvernement français mobilisé au pas de course. ENEL + Gaz de France, c'est 73 milliards 200 millions de capitalisation boursière en euros, Gaz de France + Suez = 72,3. Dans le cas de Gaz de France, 80 % du capital est détenu par l'Etat français, contre 37 dans le cas italien.

Autant, l'autre tentative d'OPA qui a défrayé la chronique, Mittal Steel contre Arcelor est contestable, Mittal Steel dont le siège est aux Pays-Bas, appartenant à 80 % à la dynastie hindoue de Mittal, alors qu'Arcelor est une société luxembourgeoise dont le premier actionnaire est le Luxembourg ; autant l'émergence d'acteurs européens à la mesure du marché européen devrait permettre à notre Europe, grâce aux investissements lourds, de se situer à une échelle susceptible de stimuler la production, la recherche, la concurrence, à la condition évidemment qu'aucune situation de monopole ne soit tolérée.

Dans ce contexte, la Commission a adopté, le 4 avril, un paquet de procédures d'infractions à l'encontre de presque tous les Etats membres, épinglés pour avoir transposé incorrectement des directives communautaires en matière énergétique dans les législations nationales. La France est précisément concernée par le gaz et l'électricité.

Quid des projets constitutionnels ?

A ce stade que deviennent les projets constitutionnels ? La présidence autrichienne, très volontariste au départ, s'est faite discrète sur le sujet. Chut !... La période de réflexion se poursuit. Pourtant, le 19 janvier, Mme Plaznik, Ministre des affaires étrangères du gouvernement de Vienne, affirmait qu'il s'agissait désormais de passer de « l'auto analyse » à « l'autothérapie ». Cette belle vérité énoncée, nous sommes restés sur notre faim, ou notre soif au choix, sachant seulement que les gouvernements de l'UE se sont, l'an passé, engagés à réexaminer la question du traité constitutionnel lors du Conseil européen de juin, encore sous la présidence autrichienne.

Le 19 Janvier, le PE a adopté un rapport du libéral britannique Andrew Duff et du vert autrichien, Johannes Vogenhuber, présenté au nom de la commission constitutionnelle du PE, soulignant en substance que la Constitution devrait entrer en vigueur en 2009 au plus tard et que pour y parvenir un accord serait nécessaire avant la fin 2007. Pour le PE, enfin, l'adoption d'un projet constitutionnel est considérée comme une condition pour tout nouvel élargissement.

Les eurodéputés -le résultat est réconfortant- ont adopté le rapport par 385 oui, 125 non, 51 abstentions.

Par ailleurs, il est bon de rappeler, au passage, la déclaration n° 30 annexée au Traité : « si à l'issue d'un délai de deux ans à compter de la signature du Traité (le 29 octobre 2004), les 4/5^{es} des Etats membres ont ratifié le dit Traité et qu'un ou plusieurs Etats-membres ont rencontré des difficultés de procéder à la dite ratification, le Conseil européen se saisit de la question ». Actuellement, et malgré le double rejet français et néerlandais du Printemps dernier, 14 Etats sur 25 ont ratifié.

Poursuivons la remontée du temps :

- Le 2 février, à Oxford, Tony Blair a convenu qu'une Union à 25 ne peut pas bien fonctionner avec les règles de gouvernance d'aujourd'hui. Dont acte !
- Le 2 février, encore, le premier ministre finlandais, M. Matti Vanhanen, dont le pays présidera l'UE au cours du deuxième semestre de l'année en cours, a annoncé que ce printemps 2006, le Parlement finlandais « se limitera à adopter une position de principe favorable à la constitution ». Ce ne sera donc pas une ratification constitutionnelle supplémentaire, mais un « signal fort ».
- Le 5 février, le Parlement flamand ayant ratifié le traité (81 oui - 29 non - 1 abstention) après la Chambre fédérale belge, le Sénat fédéral, les Parlements Wallon, des communautés française, germanophone et de la région bruxelloise, la Belgique a achevé sa procédure de ratification.
- Le 9 février, le Parlement estonien a entamé, à son tour, une procédure de ratification, déjà obtenue favorablement par les

autres pays baltes : Lettonie, Lituanie. Vote attendu fin Mai prochain.

- Le 17 février, le Président tchèque, Vaclav Klaus, accueille à Prague son homologue polonais, M. Kaczynski. Les deux hommes font savoir que, tout en restant hostiles à la ratification par leurs pays respectifs du Traité constitutionnel, ils se déclaraient favorables à un nouveau document qui améliorerait le fonctionnement de l'UE.
- Le 23 février, dans une déclaration à la presse, le Président polonais effectuant une visite en France, a souligné qu'il était « partisan d'élaborer un nouveau texte ».
- Le 6 mars, les premiers ministres de Finlande et du Portugal ont cru devoir affirmer que la Constitution européenne pourrait être sauvée moyennant des changements à la marge, mais en gardant l'essentiel du texte. Le premier ministre portugais, M. Socrates, a indiqué que le Portugal convoquerait un référendum dès que le texte aurait été révisé.
- Le 8 mars, le Président polonais revenait à la charge dans une interview au *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Selon lui, le débat constitutionnel doit être « repris à zéro » ; la Pologne ne ratifiera pas le projet s'il manque une référence à « Dieu » dans le préambule. La Pologne estime, au surplus, que la répartition des voix lui est moins favorable que dans le Traité de Nice et que « les temps ne sont pas mûrs pour un Ministre européen des affaires étrangères » flanqué d'un service diplomatique européen.
- Le 29 mars, le Président de la République italienne, Carlos Azeglio Ciampi, a plaidé à Berlin en faveur de la création « d'avant-gardes ». Il n'est pas acceptable, a-t-il ajouté, qu'en l'absence d'unanimité, le projet européen soit dénature.
- La nouvelle chancelière d'Allemagne fédérale, Angela Merkel, a, de son côté, fait savoir à diverses reprises -et ceci n'est pas négligeable- que le Conseil européen de juin 2007, donc après les élections françaises tenterait de définir, au terme de la présidence allemande « la marche à suivre pour sortir de l'impasse ». Il ne s'agirait pas, selon elle, de ré-ouvrir le débat, mais d'ajouter un protocole social au texte et aussi, dans le corps du Traité lui-même, une clause indiquant que toute nouvelle législation communautaire devra être compatible avec le « modèle social européen ».

On en est là et on sent bien qu'on tâtonne pour sortir de l'impasse sans, pour l'heure, y parvenir encore vraiment. D'autres éléments, d'ailleurs, plaident en faveur d'un certain éveil. Par exemple, une conférence de Valéry Giscard d'Estaing devant la *London School of Economics*, reprenant la thèse selon laquelle la troisième partie du projet constitutionnel pourrait éventuellement suivre « un itinéraire parlementaire qui est bien mieux adapté à sa nature ».

Le débat serait alors relancé sur les deux parties réellement constitutionnelles du texte rebuté au printemps dernier. Par exemple, le gouvernement néerlandais a lancé un sondage sur Internet par lequel il invite les citoyens à donner leur avis sur l'état de l'intégration européenne et l'avenir de l'UE. L'une des questions est : « l'Europe a-t-elle besoin d'une constitution ? Pourrait-on poursuivre avec le Traité actuel ? ». Autre marque d'attente, devant le Forum permanent de la société civile réuni à Bruxelles, le libéral britannique, Andrew Duff, a émis l'espoir que les citoyens européens organiseront des pétitions favorables au Traité instituant une Constitution pour l'Europe, les 8 et 9 Mai, et à titre personnel, il s'est prononcé en faveur d'une partie III révisée. A cette occasion (les 8 et 9 Mai, donc) toujours à Bruxelles, le Président de la Commission, M. Barroso et le Président autrichien du Conseil européen, M. Schüssel, devraient présenter pour la première fois, ensemble, leurs idées sur la manière de sortir de la crise institutionnelle.

Des efforts sont et seront donc entrepris pour sauver ce qui peut l'être du Traité constitutionnel, mais sur la base d'un aménagement plutôt à la baisse qu'à la hausse, puisque celui-ci doit être ratifié par tous ceux qui l'ont signé. Tout compromis doit aller des Britanniques et des Polonais, aux Belges, aux Italiens et aux Allemands en passant par les Français et les Néerlandais.

Le risque est alors celui d'une éventuelle proposition de ratification du Traité constitutionnel, en le vidant plus ou moins de sa substance première, même si nos Etats savent qu'on ne peut continuer le parcours vers une Europe élargie avec le Traité de Nice comme base, au-delà des adhésions bulgare et roumaine. Dans le Traité de Nice, tous les calculs ont été faits sur la base de 27 Etats membres : les 25 qui composent l'Union aujourd'hui plus la Bulgarie et la Roumanie. Il faudra donc, même si on veut intégrer un petit pays comme la Croatie, se mettre d'accord sur de nouveaux chiffres de représentation des Etats (pondération des voix au Conseil, définition de la majorité qualifiée), de la représentation des peuples (au PE, au Comité économique et social, au Comité des régions), ainsi que sur la composition de la Commission. L'exercice est redoutable.

Mais, il existe aussi une autre hypothèse : le renvoi du projet constitutionnel ou de tout projet équivalent, faute d'accord, aux calendes grecques, jusqu'à ce que l'accentuation des crises internationales ou encore d'une crise mondiale majeure amène les Etats européens, voire un groupe des Etats de l'UE, sous la contrainte des événements à définir les règles d'une nouvelle avancée politique significative.

Dans tous les cas de figure, le rôle des acteurs d'une Europe politiquement intégrée reste indispensable. Certains, parmi ceux-ci le pressentent déjà.

Par exemple, le Premier ministre belge, Guy Verhofstadt qui relance l'idée d'une Europe fédérale bâtie avec les Etats membres de l'Union susceptibles d'en être d'accord, avec une préférence pour les pays de la zone euro. Cet appel a été publié dans un récent petit livre intitulé *Les Etats-Unis d'Europe* aux éditions Luc Pire à Bruxelles.

LES ETATS-UNIS D'EUROPE

Le mythe hugolien des Etats-Unis d'Europe resurgit quand l'Europe se trouve dans une phase d'interrogation et de désarroi profond. C'est un constat.

Ainsi Winston Churchill au lendemain de la deuxième guerre mondiale, observant l'effondrement du continent, avait lancé en 1946, à Zurich, un très bel appel à la constitution des Etats-Unis d'Europe dont, lucide, il excluait, le Royaume-Uni tourné vers son *Commonwealth*.

Autre exemple, Jean Monnet qui, dans les années 1950, claqué la porte de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et quitta Luxembourg, après les échecs successifs de la Communauté européenne de défense et du premier projet de Communauté politique, pour fonder à Paris un comité d'action qu'il appellera *Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe*, en publiant une sorte de manifeste au titre provocateur : *Les Etats-Unis d'Europe ont commencé*.

De fait, selon les sondages d'un récent *eurobaromètre* porté à notre connaissance, le 17 mars dernier, le « soutien à l'idée même de constitution » aurait plutôt progressé dans l'UE ces derniers mois, recueillant l'avis favorable de 63 % des personnes interrogées et pour la France de 67 %. Ce qui peut surprendre, mais n'est pas invraisemblable.

Gardons-nous, cependant, de penser que nous avons l'éternité devant nous pour atteindre un jour l'objectif fédéral déjà assigné comme cible ultime dans la déclaration du 9 mai 1950 de Robert Schuman, au nom du gouvernement de la République française. Si, en effet, « l'Europe » survient trop tardivement au regard des exigences de l'histoire, pour rendre les services que nous attendons d'elle et préserver les valeurs fondamentales de notre civilisation dans le grand brouhaha de la mondialisation ambiante, elle serait au regard de cette même histoire, aussi dépassée que l'est l'Etat-nation, en Europe, pour maîtriser de son seul fait les événements que nous vivons.

A la recherche de l'identité européenne : qui sommes nous ?

Au cours du long processus constituant vers l'unité politique européenne, le thème du *demos* européen, de son identité, a toujours été perçu et surtout traité comme secondaire par rapport à celui de l'organisation et de l'architecture institutionnelle nécessaire à l'union. Au contraire, on ne peut pas éviter le thème du *demos* et de son identité -Européens qui sommes-nous ? Que signifie être Européens ? Comment pouvons-nous être en même temps Européens et Italiens ou Français ou Allemands et ainsi de suite ? Le manque d'une identité et d'un sentiment d'appartenance peuvent en fait bouleverser la réalisation des processus institutionnels comme l'ont démontré les issues négatives aux référendums sur la ratification de la constitution européenne. Si l'on n'est pas convenablement conscient et convaincu d'« appartenir » à un espace public européen commun, dans la mesure où l'on a des besoins identitaires à satisfaire, on court en fait le risque de cultiver d'une manière hypertrophiée d'autres espaces différents d'appartenance (locale, ethnique, nationale dans le meilleur des cas) et que, entre ces espaces, se développent des logiques d'exclusion et de conflit telles que celles dont notre histoire commune, même récente (Yougoslavie, Balkans), conserve un souvenir tragique.

C'est pourquoi une réflexion sur l'identité européenne semble nécessaire mais, tout d'abord, une réflexion plus générale et préliminaire sur ce qu'est aujourd'hui l'identité dans le monde globalisé du XXI^e siècle dans lequel nous sommes entrés depuis peu.

Comme le montre notre expérience individuelle, l'identité n'est pas, et n'a d'ailleurs jamais été (même avant l'ère globale) une simple « donnée » mais un « processus », l'issue d'un travail plus ou moins conscient de construction identitaire. Cette construction identitaire est le fruit pour une part de notre passé et pour une autre de notre avenir. Autrement dit, notre identité dépend de ce que nous avons été et, en même temps de ce que nous projetons de devenir. A l'égard du passé (l'histoire que nous portons sur les épaules), que ce soit en tant qu'individus ou en tant que groupes humains, inévitablement, nous choisissons et sélectionnons : nous prélevons les fragments les plus fonctionnels pour notre présent et nos projets futurs et sur le reste nous « étendons un voile » et nous l'oublions. Il s'ensuit que le passé lui-même n'est pas une « donnée » mais qu'il est lui aussi un processus et une construction. L'histoire, comme le disait Benedetto Croce, est toujours « contemporaine » parce qu'elle est continuellement revisitée à la lumière des orientations du présent et des projets de l'avenir.

Pour comprendre tout cela, il suffit de penser à la manière dont les identités nationales se sont construites en Europe durant les siècles passés. Au cours de ces processus d'unification, on a toujours prélevé d'un côté des fragments du passé (ceux qui servaient le processus

unitaire, considérés comme utiles à sa légitimation) et de l'autre fait des projets pour l'avenir. La relecture du passé a légitimé les projets unitaires qui, à leur tour, ont souhaité regarder le passé d'une manière nouvelle. L'identité nationale (ethnique, linguistique, culturelle) a été utilisée par les Etats et les classes dirigeantes comme un « parapluie symbolique » pour légitimer l'unification politique (elle a aussi, avec les issues tragiques que l'on connaît, légitimé les guerres qui ont toujours été faites en son nom et contre les autres identités) comme s'il s'agissait d'une donnée naturelle. En réalité l'identité nationale n'en a jamais été une mais elle a partout été fabriquée : par exemple l'identité nationale italienne, surtout linguistique, est comme nous le savons, issue de l'école de masse, du service militaire obligatoire, de l'action unificatrice de la bureaucratie étatique, des processus migratoires internes qui ont métissé les peuples et les cultures, puis en dernier lieu des moyens de communication de masse (surtout la télévision).

Mais, avec la globalisation, au XXI^e siècle, ce caractère, à l'évidence, fabriqué et construit, de l'identité a, pour ainsi dire, littéralement « explosé ».

Aujourd'hui, en fait, l'identité individuelle comme l'identité collective dépendent et sont construites, d'une manière croissante, par des processus de mobilités transnationales qui traversent toutes les sociétés et tous les territoires des personnes et des « signes » (les informations, les images, les valeurs) alimentent quotidiennement l'imaginaire collectif, offrent une multiplicité croissante d'opinions identitaires, rendent disponibles à nos désirs et à nos choix des possibilités de vie nouvelles et inédites. Comme les études anthropologiques et sociologiques de ces dernières années l'ont mis en évidence, l'identité se présente donc comme toujours plus mobile, composite, plurielle, « fluctuante ».

Cela vaut surtout pour les centaines de millions de personnes appartenant aux multiples diasporas transnationales (indo-américaine, anglo-pakistanaise, franco-marocaine, italo-américaine, etc. : les nouvelles identités) qui traversent le monde et sont issues des mobilités et des migrations mais cela vaut aussi, dans une certaine mesure, pour toutes les autres qui, avec la globalisation, ont, dans leur contexte local, des relations sociales toujours plus variées et articulées, se déplacent et voyagent dans divers pays, « naviguent » sur des réseaux médiatiques (télés satellitaires et internet) transnationaux et mondiaux, voient et connaissent des images et des modèles de vie « autres » et lointains.

Donc, si l'on réfléchit, comme cela s'avère nécessaire, sur l'identité européenne, c'est sur cette nouvelle phénoménologie de l'identité du XXI^e siècle qu'il faut réfléchir. L'identité européenne ne peut pas être pensée ni recherchée comme s'il s'agissait d'une « donnée naturelle » (pas plus du reste que les identités nationales ou locales), mais elle doit être construite en faisant le lien avec le passé et dans le même temps en imaginant l'avenir. Repenser l'histoire et, en même temps projeter et réaliser la nouvelle *polis* : tel est le parcours identitaire à réaliser. C'est exactement ce qu'ont fait, en leur temps, les Pères fondateurs de la Communauté européenne, de Schumann à Monnet, de Einaudi à Spinelli, quand ils ont

revisité d'une manière critique les guerres européennes et en même temps pensé et proposé un nouveau projet pour l'Europe de la paix.

Dans cette perspective, l'identité européenne ne peut être univoque ni exclusive, à la différence de ce qui s'est produit par le passé pour les identités nationales. L'identité européenne doit nécessairement être plurielle, ouverte à la différence, orientée vers le monde et donc cosmopolite. Une identité qui n'est pas « ethnique » (pas plus que les identités nationales ou locales ne l'ont été) mais « éthique » (au sens étymologique de mœurs, de modes de vie, de valeurs) adéquate à la fois au caractère complexe et composite de l'histoire et de la société européenne et à la nouvelle dimension transnationale du monde globalisé dans lequel nous vivons. Dans cet objectif l'histoire européenne propose de multiples expériences et des apports culturels qui peuvent être choisis et mis en avant parmi nos racines : la philosophie grecque, l'universalisme chrétien, la culture hébraïque de la diaspora, l'expérience multiculturelle et tolérante de l'Espagne islamique, l'humanisme et la Renaissance, les Lumières, la pensée politique libérale, les théories et les réalisations de l'Etat social et de la démocratie au XX^e siècle et ainsi de suite. Dans l'histoire européenne, comme dans celle des autres civilisations continentales, on trouve tout et le contraire de tout : la paix et la guerre, la solidarité et les carnages, le christianisme des Croisés et des guerres de religion et le christianisme franciscain ou œcuménique, la culture de l'égalité et celle de l'inégalité biologique et raciale, la démocratie libérale et le totalitarisme fasciste et stalinien, la culture nationaliste et celle du fédéralisme supranational. L'Europe, considérée d'une manière rétrospective, se présente en substance comme un grand recueil d'identités possibles et diverses, souvent inconciliables entre elles et entre lesquelles il est donc nécessaire d'opérer des choix en relation avec les valeurs du présent et les projets pour l'avenir.

L'Europe est confrontée, dans notre siècle global, à un défi décisif concernant l'identité et l'appartenance : comment promouvoir et garantir la cohabitation pacifique et consensuelle, sur un même territoire, de groupes humains bien plus divers (par les origines, la langue, les cultures de référence, en plus du statut social) et bien plus mobiles (mobilité en raison des processus migratoires, pour le travail, etc.) qu'ils ne l'ont jamais été par le passé ? Comment rendre possible et « construire » institutionnellement la pluri-identité, la pluri-appartenance, le pluri-linguisme, la pluri-citoyenneté (aujourd'hui nous sommes déjà citoyens d'une nation spécifique et en même temps de l'Europe) de ces groupes humains ?

Il est évident, je crois, que pour réaliser une cohabitation de cette nature -l'alternative serait l'Etat totalitaire et la purification ethnique que nous connaissons malheureusement déjà- il faut cultiver l'idée d'une identité plurielle, ouverte à la différence, cosmopolite. C'est un défi auquel les autres civilisations et les autres continents sont aussi confrontés si l'on veut éviter le « choc des civilisations » que certains essaient activement de promouvoir et sur lequel d'autres se contentent de se lamenter. Il faut demander un engagement réciproque de toutes les civilisations pour ce modèle identitaire. Dans

cette perspective nous avons besoin de « plus d'Europe » plutôt que de « moins d'Europe ». L'Europe doit se mettre en capacité de proposer au monde un « pacte des civilisations » (un nouveau *foedus* mondial) qui désamorce à temps la guerre civile permanente qui semble avoir débuté. Cela pourrait justement, dans cette perspective et avec ce projet, constituer la nouvelle identité européenne pour le XXI^e siècle.

Giampiero BORDINO

Turin. Article publié en commun avec *The Federalist Debate*

Pour une citoyenneté européenne fondée sur la résidence

Florent BANFI

Militant des *Jeunes Européens - France*, section française de la *JEF-Europe*. Paris. Article repris de *Le Taurillon*, magazine eurocitoyen en ligne, créé à l'initiative des *JE-F*.

Identité, citoyenneté, nationalité : trois « concepts » en débat...

Malgré l'échec récent du rapport Catania au Parlement européen⁸, la citoyenneté européenne reste toujours un sujet d'actualité auquel les partisans d'une Europe politique devront faire face et se devront d'apporter une réponse.

En effet, le mélange trop souvent effectué entre identité, nationalité et citoyenneté porte majoritairement la population à un renfermement sur soi et à une conception erronée des relations entre l'Etat et le citoyen.

Une clarification sur ces questions s'avère donc plus que jamais nécessaire...

L'identité : un concept personnel

L'identité est un concept à la fois très simple et extrêmement complexe : l'identité est liée à l'individu, elle n'existe que par l'individu et ne peut être considérée dans sa totalité que par lui.

Toute tentative d'explication, de définition de l'identité d'un individu n'aboutit qu'à une simplification ou à une définition « erronée » du fait de l'intervention d'un tiers dans le processus. Personne ne se connaît mieux que soit même.

La dimension personnelle de l'identité n'empêche pas un individu de se reconnaître dans tel ou tel ensemble (équipe de *foot*, musique baroque, etc.) : c'est l'identité de groupe. Cette forme d'attachement est aussi liée à l'individu puisque deux personnes ne se reconnaissent pas dans un ensemble de la même façon : les uns et les

autres nous ne sommes pas tous français, parisiens ou européens (par exemple...) de la même façon.

Il devient donc absurde de concevoir l'identité d'un ensemble sans tenir compte de la diversité des individus qui le composent. Toute tentative d'explication de l'être français, de l'être européen (etc.) est vouée à n'être qu'une approximation simplificatrice.

La citoyenneté : un concept juridique

La citoyenneté permet l'accès de tous à tous les droits et devoirs que l'Etat peut reconnaître et/ou fournir à un citoyen. Dans la théorie, à aucun moment le concept de citoyenneté ne discrimine les individus entre eux : égalité des droits et égalité des devoirs.

Cependant, force est de constater que l'accès à la citoyenneté européenne n'est pas toujours synonyme d'égalité. En effet, la citoyenneté européenne s'acquiert à travers la citoyenneté d'un Etat membre, et postérieurement et par conséquent à celle-ci. Il est donc impossible d'obtenir la citoyenneté de l'Union européenne (UE) sans avoir au préalable obtenu une citoyenneté nationale.

Or nous remarquons que les modalités d'attribution de la citoyenneté nationale sont extrêmement variées, ce qui ne met pas sur un pied d'égalité les individus désirant obtenir la citoyenneté européenne.

Nationalité : un concept vide

Quelle place reste-t-il à la nationalité dans ce processus ? L'identité représente l'individu et la citoyenneté, les rapports entre ce dernier et l'Etat.

La nationalité est un concept qui ne reconnaît qu'une partie de l'identité d'un individu : celle nationale. Elle simplifie donc la complexité de l'individu en éliminant (par la non-reconnaissance) toutes les sources d'influences qui ne sont pas directement liées au modèle de nation.

En plus de la négation d'une partie de l'identité d'un individu, la nationalité supprime le lien unique entre la personne et son identité en considérant la nationalité unique et indépendante des individus qui la composent. Par exemple : l'être français, l'être européen... sont autant de concepts vides que l'on fait vivre sans prendre en considération l'individu qui s'y rattache. Comme nous avons dit que l'identité n'existait qu'en fonction de l'individu, alors la nation n'existe pas car elle nie l'individu.

« Unis dans la diversité »

Cependant, l'Europe de demain ne pourra pas être la reproduction du modèle d'Etat-nation français qui nie l'individu et regroupe toutes les personnes ne se reconnaissant dans le modèle nation (car il s'agit bien d'un modèle) en « minorités ».

Les défis de l'intégration sont capitaux pour la survie de l'UE et pour la création d'une Europe fédérale. Nous devons de changer notre façon de penser pour ne pas transformer l'UE en une simple zone de libre échange sans avenir politique. Nous devons aussi bien considérer les français jacobins, que les catalans ou encore les immigrés de pays extra communautaires...

⁸ Cf. du même auteur, « Le 16 janvier, le PE rejetait... La Citoyenneté européenne, rêvée par Giusto Catania. Eclairage sur une occasion manquée », article de *Le Taurillon*, repris dans *Fédéchoses*, N° 131, 1^{er} trimestre 2006, pp. 24-26.

Une solution existe...

Nous avons vu que toute tentative de définition de l'individu est vouée à une approximation et à la création de frustrations néfastes pour la vie en communauté. Le seul moyen de remettre l'homme au centre du système politique est de ne pas qualifier les rapports entre le citoyen et l'Etat en termes identitaires. Il faut donc inventer un nouveau critère, cette fois-ci objectif, qui permette une réelle égalité d'accès à la citoyenneté européenne à tous les individus. Ce critère existe, c'est la résidence.

Chaque résident en Europe depuis un certain nombre d'années devrait pouvoir obtenir la citoyenneté de l'UE indépendamment de son pays d'origine. La durée de résidence ou les autres critères (accord avec le contenu d'une constitution...) pourront se définir dans un deuxième temps. Car ce qui est important, c'est la séparation entre l'identité et la citoyenneté. Car, sans cette séparation, la vie en communauté ne pourra survivre de façon pacifique face aux dérives identitaires et nationalistes.

Pour que l'Europe puisse relever les défis identitaires et d'intégration qui lui sont posés, militons donc pour une citoyenneté européenne basée sur la résidence et non sur l'identité !

Relance d'un projet d'Assemblée parlementaire aux Nations unies

Jo LEINEN

Président de la Commission constitutionnelle du Parlement européen, ancien Président de l'U.E.F.-Europe. Il est également membre des instances du Comité pour des Nations unies démocratiques (KDUN).

La gouvernance du système international reste largement un processus entre les seuls gouvernements. Il n'existe pas de représentation internationale des citoyens ni de contrôle parlementaire de l'action gouvernementale internationale et des organisations internationales. C'est là un des rares domaines où la force puissante de la globalisation n'a pas eu encore beaucoup d'effet.

Alors qu'il a été reconnu que les individus peuvent avoir des responsabilités criminelles internationales pour leurs actes sous la loi commune internationale et sous la loi humanitaire internationale, l'idée d'une voix individuelle dans les affaires internationales n'a pas beaucoup avancé. Tout comme l'établissement de tribunaux ad-hoc et de la Cour pénale internationale (CPI) a confirmé une responsabilité criminelle internationale claire pour l'individu vis à vis des crimes les plus graves,

l'établissement d'une Assemblée parlementaire des Nations unies (*United Nations Parliamentary Assembly – UNPA*, désignée dans la suite de l'article par son signe en anglais) serait le symbole du fait que nous ne vivons pas simplement dans un monde d'Etats, mais dans une véritable communauté dans laquelle les êtres humains sont des frères citoyens.

Etablie au départ comme assemblée consultative l'*UNPA* pourrait, étape par étape, prendre des droits de participation et de contrôle vis à vis des Nations Unies et d'autres organisations y compris, même, peut être les institutions de Bretton Woods. Dans un premier temps les délégués pourraient être élus au sein des parlements nationaux, et ultérieurement par un vote direct à des élections générales. L'*UNPA* pourrait devenir la couverture parlementaire de la co-opération internationale et représenterait l'intérêt commun global. Elle devrait être investie du droit d'établir ses propres commissions d'enquête.

L'établissement d'une *UNPA* est la proposition la plus avancée pour un contrôle et une représentation au niveau mondial. En 1993, le *Comité permanent pour les affaires étrangères et le commerce international* de la *Chambre des Communes du Canada* était fortement en faveur de cette institution, c'était la première assemblée parlementaire à s'exprimer en sa faveur. Début 1994, le Parlement européen suivit cet exemple dans une résolution plénière. Ensuite, cependant, la proposition a fait long feu dans le sillage d'un rôle croissant de l'*Union interparlementaire (IPU)* l'organisation qui recouvre quelques 140 Parlements nationaux, et à la suite de la déception causée par l'échec de la réforme de l'ONU pour son cinquantième anniversaire en 1995.

Ces deux dernières années, cependant, la proposition a connu un regain d'actualité très intéressant et qui se poursuit. En septembre 2004, le *Comité pour des Nations unies démocratiques* basé en Allemagne (*KDUN*, d'après son sigle allemand) a publié un rapport de stratégie sur l'*UNPA*, intitulé « Développement de la démocratie internationale » qui reprend et élargit la proposition de 1993 du fédéraliste mondial canadien, Dieter Heinrich. Le but de la publication récente de la *KDUN* est de relancer le débat politique sur l'*UNPA*, en diffusant une stratégie sur « deux piliers » : ou bien l'*Union interparlementaire* qui a un statut d'observateur permanent à l'ONU pourrait être transformée en *UNPA* (si elle en est capable et accepte de le faire) ou bien une *UNPA* devrait être établie en tant que nouvelle institution conformément à l'article 22 de la Charte des Nations unies.

Bien que, pour des raisons évidentes, il n'y ait pas de gouvernement qui soutienne officiellement ce plan, la proposition a reçu le soutien d'environ 80 parlementaires dans le monde entier et celui de deux ou trois parlements et de quelques réseaux parlementaires ou intergouvernementaux influents. Vers le milieu de 2005 le Parlement européen a, une fois de plus, voté une résolution de soutien.

Fédéralisme et mondialisation

Lucio LEVI

Professeur à l'Université de Turin. Directeur de *The Federalist Debate*. Membre du Comité federal de l'U.E.F. et de l'Executive Board du World Federalist Movement

L'objectif de la Fédération mondiale ou de la "République universelle" a été formulé pour la première fois dans les ouvrages d'Emmanuel Kant et notamment dans l'essai *Pour la paix perpétuelle*, publié en 1795. Le rêve de la paix universelle est une idée ancienne. Elle remonte à la philosophie stoïcienne et au christianisme et a été renouvelé au Moyen âge par Dante, qui a identifié dans l'Empire le moyen pour réaliser la paix.

Le projet kantien de paix perpétuelle, élaboré pendant la Révolution française, au seuil de l'ère de la démocratie et du nationalisme, se différencie profondément de ceux qui l'ont précédé, car il n'est pas conçu comme une proposition à présenter aux gouvernements et aux diplomates pour atteindre un équilibre meilleur entre les puissances ou pour réunir un groupe d'Etats dans un empire doué du monopole du pouvoir de coercition. D'un côté, Kant conçoit le droit international, un empire universel et l'équilibre entre les puissances comme des instruments inefficaces pour garantir la paix. De cette façon, il formule une opinion que l'histoire de divisions, de tentatives hégémoniques et de guerres de l'Europe des nations a confirmé. De l'autre côté, il soutient que seul le fédéralisme permet d'atteindre la paix. Il identifie deux notions de paix. La *paix négative*, qui coïncide avec la notion de paix qui encore aujourd'hui est dominante, c'est-à-dire l'interruption des hostilités dans l'intervalle entre deux guerres. Kant propose de l'appeler "trêve". En revanche, la *paix positive* est une organisation qui permet de prévenir et d'empêcher la guerre et fait cesser "toutes les guerres à jamais". Le but du fédéralisme est donc la paix, qui dans le monde contemporain s'exprime dans l'exigence d'unifier les peuples, qui étaient entrés sur la scène de l'histoire avec la Révolution française, à travers un gouvernement démocratique mondial.

Le projet de Kant est demeuré jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale une idée de la raison. La deuxième guerre mondiale a détruit l'indépendance des Etats nationaux en Europe, qui sont devenus des satellites des Etats-Unis et de l'Union soviétique, et a ouvert la voie à l'unification européenne, qui est l'expression de l'exigence de dépasser, en conformité avec les nécessités de la deuxième phase du processus d'industrialisation, la dimension nationale et de former des unions économiques et politiques macro-régionales. En plus, pendant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, la révolution scientifique de la production matérielle a déclenché le processus de mondialisation. Le développement des communications et des transports, la mondialisation des marchés, de l'information et des modèles culturels a unifié le monde de façon de plus en plus étroite, tandis que les frontières nationales sont dépassées. Mais, pour le moment, l'unité du monde a un caractère exclusivement négatif. La technologie de notre temps a développé une telle puissance destructive qu'elle menace, avec les armes de destruction de masse et la pollution de l'environnement, la continuation de la vie sur la planète. En revanche, elle n'a pas développé le pouvoir de gouverner le monde.

Pour la première fois dans l'histoire, l'humanité doit aborder le

problème de se donner une forme d'organisation politique commune. Cela implique la formation au sein des Nations unies d'un système de gouvernement mondial. Il n'existe, en effet, aucune raison théorique qui suggère d'exclure que les Etats souverains ne subiront pas une transformation institutionnelle qui les fasse évoluer vers des nouvelles formes d'organisation politique supranationales et mondiales. Comme les Cités-Etat ont été unifiées dans les Etats territoriaux pour faire face aux nécessités de la révolution industrielle et ceux-ci ont été unifiés dans des grandes unions macro-régionales pour aborder les problèmes de la deuxième phase de la révolution industrielle, il n'y a aucune raison pour écarter la perspective de l'unification de ces grandes unions dans un système de gouvernement mondial pour élargir la dimension de l'Etat et l'adapter aux exigences de la révolution scientifique de la production matérielle.

La réponse des gouvernements à la mondialisation a été la coopération internationale. Il s'agit, faute d'alternatives, d'un choix obligé. L'expansion des organisations internationales - la plus significative est l'ONU à cause de sa vocation universelle - représente l'approche adoptée par les gouvernements pour trouver une solution aux problèmes de plus en plus nombreux de dimension internationale.

La formule généralement adoptée pour répondre au besoin de gouverner la mondialisation est celle de la "gouvernance globale". Elle justifie l'ordre mondial établi, qui se fonde sur les principes de la souveraineté nationale et de la domination des firmes multinationales sur le marché mondial et des États-Unis sur la politique mondiale. Il s'agit d'une formule qui cache l'illusion qu'il serait possible de trouver une solution aux principaux problèmes internationaux sur la base de la coopération entre Etats souverains.

Le point faible des organisations internationales réside dans le manque d'un pouvoir exécutif indépendant et dans leurs procédures de décision, qui se basent sur les principes de l'unanimité et du veto. Dans les organisations internationales d'aujourd'hui, la légitimation du pouvoir est un processus qui se développe exclusivement au sein des institutions des Etats. Une fois la légitimation achevée au niveau national, on suppose son transfert automatique à l'échelle internationale.

Ce qui différencie le fédéralisme de l'internationalisme c'est le fait qu'il met en discussion la souveraineté des Etats. Sa force réside dans les objectifs du gouvernement mondial et de la démocratie internationale. Même s'ils peuvent être poursuivis seulement à longue échéance, ces objectifs représentent la réponse à la nécessité de maîtriser la mondialisation à travers un processus de paix fondé sur le droit et l'extension de la démocratie au niveau international.

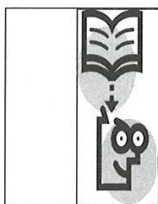
Le gouvernement mondial a été représenté comme une espèce de Léviathan planétaire, qui concentrerait, à l'instar de l'Etat unitaire, tous ses pouvoirs dans un seul centre. La notion de gouvernement mondial n'implique pas que tous les pouvoirs soient concentrés et que les pouvoirs nationaux soient effacés. Comme il a été remarqué maintes fois, les Etats nationaux sont dépassés, car ils sont trop petits pour les problèmes de grande dimension et trop grands pour les problèmes de petite dimension. Il ne faut pas en tirer la conséquence qu'ils doivent être éliminés. Simplement certains pouvoirs doivent être transférés vers le haut (les organisations macro-régionales et les Nations unies), d'autres vers le bas (les communautés territoriales plus petites que les Etats). Le niveau de gouvernement national continuera à être nécessaire pour résoudre les problèmes de dimension nationale, par exemple ceux qui concernent la défense et la promotion des cultures nationales. L'objectif du gouvernement mondial implique donc une réorganisation du pouvoir sur plusieurs niveaux de

gouvernement "coordonnés et indépendants", selon la formule que Kenneth Wheare a utilisé pour définir le gouvernement fédéral.

S'il est absurde de concevoir la Fédération mondiale comme une forme d'organisation politique douée des mêmes caractéristiques que des Etats souverains, indépendants et en compétition entre eux, néanmoins elle devra en avoir quelques-unes. Il suffit de rappeler que si l'on veut éliminer l'emploi de la violence et affirmer les principes de l'état de droit à l'échelle mondiale, il faudra attribuer des pouvoirs coercitifs au gouvernement mondial. Mais le gouvernement mondial sera une nouvelle forme d'organisation politique différente de tout précédent, car il n'aura pas de politique étrangère. Il ne faudra pas donc lui conférer les instruments qui traditionnellement ont permis aux Etats de s'affirmer au niveau international avec la politique de puissance. En effet, au cours de l'histoire, la plus puissante impulsion vers la centralisation du pouvoir, la tyrannie et le despotisme a jailli de la nécessité de faire face à des menaces extérieures. Sans doute, les tendances autoritaires mûrissent-elles dans un climat de tensions internationales et de préparation à la guerre, qui disparaîtraient avec l'institution d'un gouvernement mondial. Par ailleurs, la démocratie, puisqu'elle est fragmentée entre plusieurs Etats, trop petits pour assurer le développement

économique et déchirés par les conflits internationaux, n'est pas assez forte pour empêcher la dégénération autoritaire de ses institutions. Seule la démocratie peut soumettre les relations internationales, qui sont le terrain du choc diplomatique et militaire entre les Etats, au contrôle populaire. La démocratie et l'indépendance des Etats peuvent seulement être conciliées dans le cadre des institutions fédérales, qui doivent être créées soit au niveau des grandes régions du monde (à partir de l'Union européenne) soit au niveau mondial.

On a remarqué que les organisations internationales sont des machines diplomatiques, qui représentent le cadre dans lequel les Etats poursuivent la coopération. Il y en a un certain nombre qui récemment se sont doués de structures parlementaires représentant la réponse des parlements nationaux à la mondialisation et à l'érosion de leur souveraineté. Cela signifie que les parlements nationaux essayent de déplacer leur contrôle sur les gouvernements au niveau international. La plupart de ces assemblées (Conseil de l'Europe, Convention de Lomé, etc.) sont composées de membres des parlements nationaux, mais le Parlement européen, qui représente l'exemple le plus abouti de cette catégorie d'assemblées internationales est, lui, élu au suffrage universel. Il est le laboratoire de la démocratie internationale.



Fiches de lecture

Guy Verhofstadt,

Les Etats-Unis d'Europe, éditions Luc Pire, Bruxelles, 2006

En cinquante ans d'intégration, l'Union européenne (UE) a réussi à atteindre ses buts initiaux de paix, de stabilité et de prospérité. L'enthousiasme du commencement fait place maintenant à l'inquiétude. Les Européens s'inquiètent de l'ouverture des entreprises européennes aux nouveaux Etats membres, de la concurrence de la part des économies d'Asie du Sud-est et en particulier des textiles chinois. Et par dessus tout ils s'inquiètent du crime organisé dont l'importance pourrait augmenter considérablement dans une Europe élargie (p.12).

C'est dans ce contexte que Guy Verhofstadt publie son *manifeste* dont le but principal est de contribuer au débat sur l'avenir de l'UE en présentant sa propre vision des Etats-Unis d'Europe.

En revenant sur le contexte historique et les tentatives passées de réaliser une UE politique, Verhofstadt argumente qu'à l'avenir « une politique européenne dynamique est impossible sans des institutions démocratiques, efficaces et transparentes » (p.63).

Aujourd'hui l'UE fonctionne par moments sur un modèle intergouvernemental et à d'autres moments sur une méthode communautaire. « L'avenir de l'Europe, souligne Verhofstadt, se trouve dans la construction d'une Europe politique fondée sur une communauté ou sur une base fédérale » (p.32). Il propose qu'à l'avenir l'UE se concentre seulement sur un nombre limité de missions. D'abord elle devrait mettre au point une stratégie socio-économique pour faire face aux défis de la globalisation et de la population vieillissante de l'Europe. Deuxièmement, de façon à réagir au défi du crime organisé, l'UE devrait développer une zone de justice et de sécurité. Troisièmement l'UE doit parler d'une seule voix sur la politique extérieure et de sécurité et s'équiper d'une armée commune.

Il considère la recherche et le développement comme une

priorité majeure pour l'avenir de l'Europe, de même que la mise en œuvre d'un réseau trans-européen. « En bref, les dépenses consacrées à la recherche et au développement doivent être augmentées périodiquement pour atteindre la seconde place dans le budget après le budget de l'agriculture » (p.53).

La simplification du jargon de l'UE bizarrement appelé *euro-speak* est aussi une question de priorité si nous voulons réduire le décalage entre le rêve européen et la réalité européenne telle que les citoyens la perçoivent.

Jusqu'ici l'intégration économique semble être réussie. Une constitution européenne aurait amené un pas en avant considérable et essentiel en direction de l'intégration politique mais elle a été rejetée « non pas parce qu'elle était trop ambitieuse mais à cause de son manque d'ambition » (p.65).

Partant de l'observation que les Etats membres de l'UE ne sont pas un groupe homogène, que certains Etats sont en faveur d'un modèle intergouvernemental pour l'Europe alors que d'autres préfèrent le modèle fédéraliste, voire un mélange des deux, Verhofstadt envisage un *noyau d'Etats fédérés*. « Attendre jusqu'à ce que chacun soit décidé est absurde. Ce serait comme d'attendre un train qui n'arrivera jamais » (p.66). Il envisage donc une Union européenne composée de deux cercles concentriques : un cercle fédéral qui deviendrait les Etats-Unis d'Europe et un second cercle confédéral qu'on pourrait appeler « Organisation des Etats européens ».

Ce manifeste présente des arguments en faveur d'une vision. Homme politique et Premier ministre d'un Etat fédéral membre de l'UE, il dresse ses arguments en faveur d'une Union européenne fédérale dans toute leur complexité, mais rédigés dans un style très accessible.

Etre ou ne pas être une Union européenne fédérale ? C'est à l'avenir qu'appartient la réponse.

Florina-Laura NECULAI

PHD – Université de Louvain. Stagiaire au Secrétariat international de l'U.E.F.-Europe